

22
JAN
2026

AVIS

La Francophonie, un levier stratégique pour l'action internationale de la Région Île-de-France et pour l'inclusion sur son territoire



**AVIS N°
2026-01**

La Francophonie, un levier stratégique pour l'action internationale de la Région Île-de-France et pour l'inclusion sur son territoire

Avis n° 2026-01

présenté au nom de la Commission Finances, Budget, Fonds européens et Affaires internationales par Samia BRAHIMI, rapporteure et présidée par Jacques BORENSZTEJN
Avis élaboré par l'ancienne Commission Affaires européennes et actions internationales, présidée par René BERTAIL

22 janvier 2026

La présidente
Valérie MULLER



Cet avis a été adopté :

Suffrages exprimés : 159

Pour : 151

Contre : 0

Abstentions : 8

Ne prend pas part au vote : 0

SOMMAIRE

Introduction	6.
1. La Francophonie : un concept aux multiples dimensions	9.
1.1. La Francophonie à l'échelle des États : un vecteur d'influence mondiale	10.
1.2 La langue française, le cœur battant de la Francophonie	13.
1.2.1 Quelle perception ont les Français de leur langue ?	13.
1.2.2 Quelle est la perception de la langue française à travers le monde ?	15.
1.2.3 La Francophonie, vue par la jeunesse	15.
1.2.4 Enracinement identitaire francophone : cas de la Région d'Aoste (Italie) et la commune de Rayfoun (Liban)	16.
1.3. De l'idéal commun au levier de développement	20.
2. L'engagement de la Région Île-de-France en faveur de la Francophonie.	27.
2.1. La délibération de 2018 : un tournant stratégique pour la Région	27.
2.2. Le Rapport 2020 du CESER : un premier regard évaluatif	32.
2.3. Une dynamique régionale collective	33.
2.3.1 Les principaux dispositifs et partenariats de la Région Île-de-France, en faveur de la francophonie.	33.
2.3.2 Les autres acteurs franciliens à rayonnement national et international.	35.

3. Analyse stratégique de la francophonie en Île-de-France	43.
3.1. La francophonie dans la stratégie d'internationalisation et de développement économique de la Région Île-de-France	43.
3.2. Francophonie et inclusion	49.
3.3. Mesurabilité de la stratégie régionale	55.
3.3.1 Les actions de la Région Île-de-France en faveur de la francophonie	55.
3.3.2 Pilotage stratégique, gouvernance et moyens financiers	59
4. Recommandations	65.
Liste des membres de la commission	76.
Remerciements	78.
Bibliographie	80.

Introduction

Située à un carrefour stratégique des échanges européens et internationaux, l'Île-de-France dispose d'atouts considérables qu'il convient de mobiliser pour renforcer son rayonnement, tant sur le plan local, riche de sa diversité, qu'à l'échelle mondiale. Parmi ces leviers, la Francophonie se distingue comme un atout majeur.

Fidèle à ses engagements internationaux et consciente de son rôle dans le paysage francophone, la Région Île-de-France, à l'instar d'autres collectivités françaises, déploie une politique active de coopération décentralisée avec des partenaires étrangers, qu'ils soient européens ou issus d'autres continents. Une part essentielle de cette action internationale est consacrée à la francophonie.

En septembre 2018, le Conseil régional a adopté une délibération accompagnée d'un rapport définissant sa stratégie en matière de francophonie sous le titre : « L'Île-de-France, territoire chef de file pour la francophonie ». Deux ans plus tard, son Conseil économique, social et environnemental (Ceser) a évalué cette stratégie à travers un Avis dédié.

Le Ceser estime aujourd'hui nécessaire et opportun d'examiner l'action de la Région en faveur de la francophonie, notamment sa mise en œuvre, à un moment où elle se trouve être renforcée dans le paysage international et à partir de la France.

En effet, l'année 2024 s'est imposée comme une année d'exception pour la France. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont constitué une vitrine mondiale du savoir-faire, du patrimoine et de l'excellence culturelle française. Les manifestations organisées autour de cet événement planétaire ont permis de magnifier les sites emblématiques de Paris et de l'Île-de-France, renforçant ainsi leur attractivité et leur rayonnement, tout en affirmant le rôle central de la région capitale sur la scène mondiale.

Mais l'évènement francophone majeur a été le XIX^e Sommet de la Francophonie qui s'est déroulé les 4 et 5 octobre 2024 à la Cité internationale de la langue française, au château de Villers-Cotterêts, en présence des 90 États et gouvernements membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), ainsi que des organismes internationaux et des représentants de la société civile. 50 chefs d'État et de gouvernements ont participé à cet événement, placé sous le thème « Créer, innover et entreprendre en français », mettant à l'honneur la jeunesse, l'innovation et l'économie francophone. À cette occasion, la Région Île-de-France a organisé les "Premières Rencontres franciliennes de la Francophonie", en mettant l'accent sur la jeunesse et sur le potentiel de l'espace francophone comme levier de développement d'activités.

L'année 2024 a par ailleurs été marquée par l'anniversaire des 30 ans de la "loi Toubon", relative à l'emploi de la langue française, particulièrement explicité dans l'Article 1er. [1]

Ce rapport met en lumière l'opportunité que représente la francophonie, qui se réinvente et s'impose comme un cadre d'action privilégié pour la Région Île-de-France, dans un contexte marqué par les bouleversements géopolitiques, les contraintes budgétaires, les grandes transitions numériques et écologiques et les questions d'inclusion sur le territoire francilien.



La cour du jeu de paume à la Cité internationale de la langue française © francophonie 2024

[1] loi n°94-665 du 4 août 1994 - L'article 1er dispose que : "Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France. Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics. Elle est le lien privilégié des États constituant la communauté de la francophonie."



PARTIE

01



1. La Francophonie : un concept aux multiples dimensions

Le terme « Francophonie » est apparu à la fin du XIXe siècle, par le géographe et homme de lettres français, Onésime Reclus ; qui le définit comme "l'ensemble des personnes et des pays utilisant le français".^[1]

Selon l'OIF, "les francophones sont les personnes qui savent lire, écrire et parler en français".

« La francophonie, avec un petit f, désigne l'ensemble des populations et des lieux où le français est utilisé ; la Francophonie, avec un grand F, désigne le dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones ».^[2]

Il convient de distinguer la langue française, en tant qu'outil, la Francophonie, en tant que communauté politique, culturelle et économique, et les francophones, en tant qu'individus et peuples qui partagent et font vivre la langue.

Par son action en faveur de la langue française, de la diversité culturelle, de l'éducation, de la démocratie et du développement durable, l'OIF incarne la volonté des pays francophones de faire entendre leur voix dans la gouvernance mondiale et de peser sur les grands enjeux contemporains.

La Francophonie se caractérise par sa richesse et sa pluralité. Elle se déploie à plusieurs niveaux, constituant un cadre de coopération et d'influence entre États, s'appuyant sur la langue française comme cœur battant des échanges, et portant un idéal commun qui s'est transformé progressivement en un levier de développement.

[1] FRANCOPHONIE - Encyclopédie Universalis

[2] La Francophonie en bref

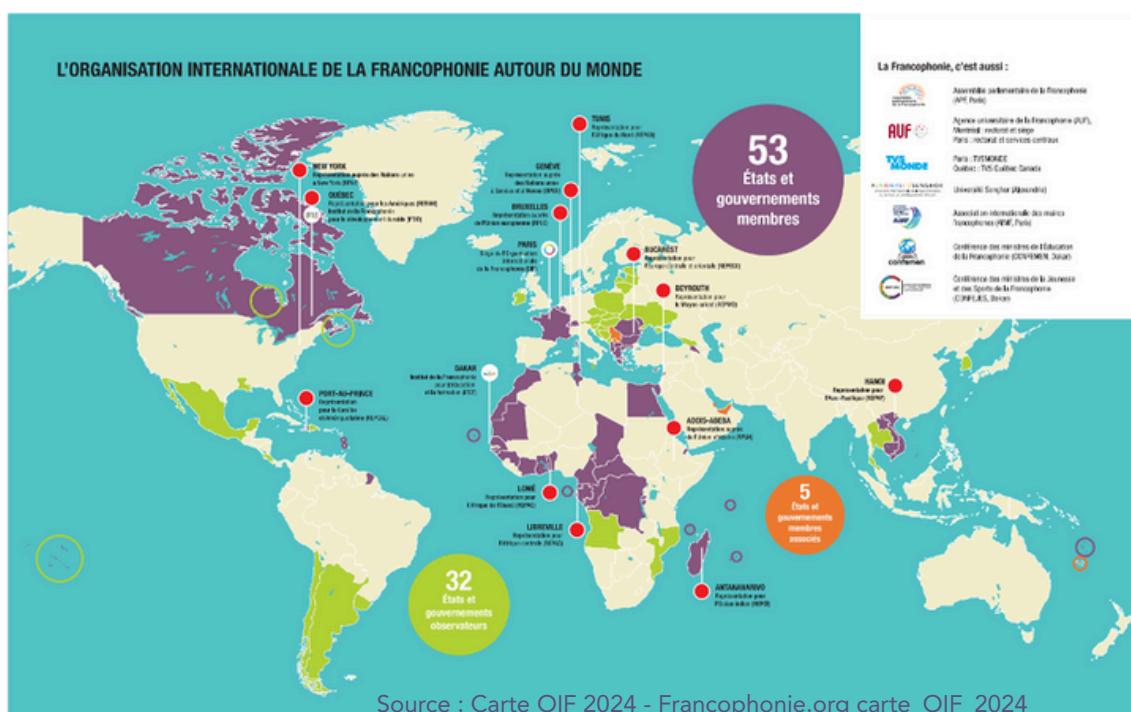
1.1 La Francophonie à l'échelle des États : un vecteur d'influence mondiale

L'**Organisation Internationale de la Francophonie** constitue le cadre institutionnel qui traduit politiquement et diplomatiquement la communauté francophone. Elle est, aujourd'hui, un instrument **d'influence mondiale** et un réseau multilatéral reconnu.

L'OIF s'appuie sur une charte de valeurs commune à ses membres, fondée sur une certaine vision du monde portée par les principes de solidarité, de paix, de démocratie, de respect des droits humains, de diversité culturelle et linguistique, ainsi que par le développement durable et la justice sociale.

Un rayonnement qui repose sur des atouts majeurs :

- Une réalité géopolitique : **90 États et gouvernements membres, associés ou observateurs**, présents sur tous les continents, soit environ un tiers des membres de l'ONU.
- Démographie et vitalité : plus de **321 millions de locuteurs**, dont **60 %** ont moins de 30 ans, avec une population francophone appelée à doubler d'ici 2050.
- **Voix collective et engagement partagé** : positions communes défendues dans les forums multilatéraux, promotion du dialogue, de la diversité culturelle et des valeurs partagées.
- **Influence stratégique** : le français, langue officielle ou de travail, en partage dans des organisations internationales; renforcement de l'unité et la visibilité des États francophones.
- **Coopération multilatérale** : D'importants projets éducatifs, scientifiques, économiques et culturels au service des grands enjeux mondiaux.



Lors du **XIXe Sommet de la Francophonie d'octobre 2024**, à Villers-Cotterêts et à Paris, des grandes voix se sont érigées pour mettre en évidence le rôle central de l'OIF en tant qu'autorité mondiale :

- **Sur l'engagement dans la résolution des crises mondiales**

Le Premier ministre tunisien, Kamel Madouri, a affirmé que la communauté francophone devait « jouer son rôle dans la recherche de solutions aux crises », tout en respectant le principe de non-ingérence dans les affaires internes des États. [1]

- **Sur l'affirmation du rôle diplomatique de la Francophonie**

Le président français, Emmanuel Macron, déclare que « la Francophonie est un espace d'influence diplomatique qui nous permet d'embrasser les enjeux du siècle » [2]. Il a également insisté sur la nécessité d'une diplomatie francophone unie, défendant la souveraineté et l'intégrité territoriale, notamment en évoquant les situations en Ukraine et au Liban.

- **Sur le poids économique et stratégique de l'espace francophone**

Selon les statistiques de l'OIF, l'espace économique francophone représente, en 2023 :

- 90 États et gouvernements répartis sur 5 continents (17,5 % de la population mondiale)
- 16,5 % du PIB mondial
- 20 % du commerce mondial des marchandises
- 14 % des réserves mondiales de ressources énergétiques et minières.

En outre, le français est la troisième langue mondiale des affaires et la quatrième langue utilisée sur Internet, renforçant ainsi le potentiel d'influence économique de la Francophonie. [3]

- **Sur la promotion de la langue française dans les institutions internationales**

L'OIF tente de valoriser davantage l'usage du français dans les institutions internationales, renforçant sa présence dans des domaines clés comme l'éducation, la politique et le numérique, ce qui contribue à l'influence mondiale de la Francophonie.

[1] LesFrancais.press

[2] LesFrancais.press.

[3] OIF; Brochure "Mission économique et commerciale en Roumanie", mecf brochure roumanie 0.pdf

La Cité internationale de la langue française : un emblème du rayonnement francophone

Inaugurée au Château de Villers-Cotterêts, la Cité internationale de la langue française incarne aujourd’hui un outil majeur de rayonnement culturel et linguistique. Inscrite dans l’héritage de l’édit de 1539, elle ne se présente pas comme un musée traditionnel, mais comme une expérience immersive consacrée aux usages, aux voix et aux imaginaires du français. En dix-huit mois, plus de 400 000 visiteurs ont ainsi témoigné de leur attachement à la langue française.

Pour son directeur, M. Paul Rondin, le français est une langue vivante, une passerelle d'hospitalité et de diversité culturelle. La Francophonie y est pensée comme une langue de lien et non de domination, porteuse d'alternatives au modèle anglo-américain et d'une influence culturelle et économique singulière.

M. Paul Rondin alerte cependant sur deux risques : la trivialisation du langage et la déculturation de certaines élites. Il rappelle que le français doit demeurer une langue d'accueil, de nuance et de précision, ouverte aux autres langues et au monde.

La Cité s'impose ainsi comme un véritable emblème de la diplomatie culturelle francophone, conciliant patrimoine et modernité, mémoire et innovation, et contribuant pleinement au rayonnement international du français et de la Francophonie.

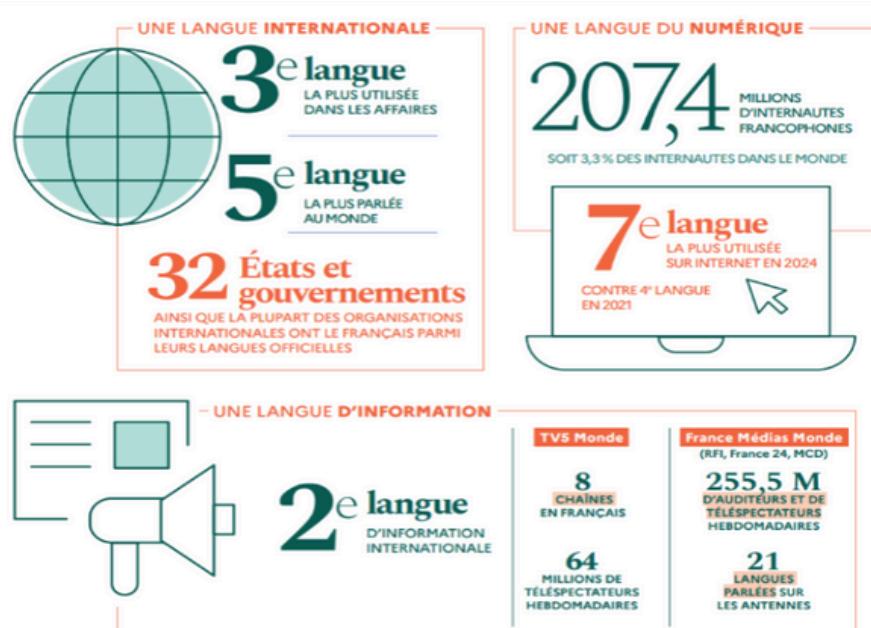


M. Paul RONDIN, Directeur de la Cité internationale de la langue française

1.2 La langue française, le cœur battant de la Francophonie

Historiquement, la Francophonie est associée à la langue française, l'une des seules langues, avec l'anglais, parlée sur les cinq continents.

Langue des lettres, de la culture, du droit, des sciences et des mathématiques, la langue française a façonné des siècles de pensée, d'échanges intellectuels et de coopération internationale. Transmise et réinventée au fil du temps, elle unit des peuples aux identités multiples tout en valorisant leurs diversités partagées.



Source: Ministère de la culture - Rapport au Parlement sur la langue française 2025

1.2.1 Quelle perception ont les Français de leur langue ?

À l'occasion des 30 ans de la "loi Toubon", à la demande du ministère de la Culture, Toluna Harris Interactive a réalisé une enquête en novembre 2024, sur la perception de cette loi et sur le rapport qu'entretiennent les Français avec leur langue. [1]

[1] Toluna – Harris Interactive (2024). "Les Français et l'emploi de la langue française". Note d'analyse réalisée pour le Ministère de la Culture, en novembre 2024.

1 159 personnes - 18 ans et plus - 13 régions métropolitaines

<https://www.culture.gouv.fr/Media/medias-creation-rapide/note-d-analyse-toluna-harris-emploi-de-la-langue-francaise.pdf2>

Extraits de la loi Toubon

• Article 1

Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France.

Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics.

Elle est le lien privilégié des États constituant la communauté de la francophonie.

• Article 2 (extrait)

Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire (...).

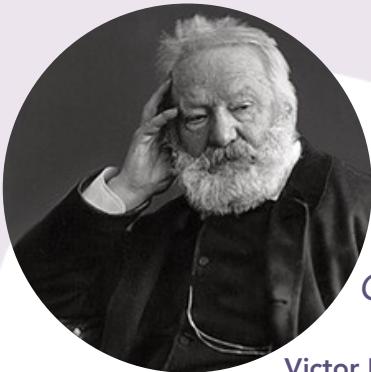
Source : Légifrance, Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, version en vigueur au 15 novembre 2025.

Extrait de deux articles sur les 24 articles de la loi.[1]

[1] [Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française - Légifrance](#)

Figurent parmi les principaux enseignements de l'enquête :

- Un fort attachement des Français à leur langue, décrite unanimement comme belle mais complexe, dans un contexte où la présence de mots ou d'expressions étrangères progresse dans l'espace public :
 - 77 % la jugent influente ;
 - 50 % considèrent qu'elle est menacée.
- Des appréciations divergentes sur le constat croissant des anglicismes dans l'espace public :
 - 53% des 18-24 ans voient cette évolution positivement. Mais la majorité exprime une gêne sur le plan économique, dans leurs achats et dans le cadre professionnel où la présence de l'anglais est prégnante ;
 - 89 % des personnes interrogées jugent indispensable que les services publics s'adressent aux usagers en français.
- Un soutien au cadre légal :
 - 63 % expriment un soutien au cadre légal comme ils souhaitent son renforcement ;
 - La loi est connue et identifiée par 51 % des Français, qui déclarent en avoir entendu parler ;
 - 90 % jugent les dispositions de la loi Toubon indispensables.



« *Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant.
La main du songeur vibre et tremble en l'écrivant ;
La plume, qui d'une aile allongeait l'envergure,
Frémît sur le papier quand sort cette figure.
Oui, vous tous, comprenez que les mots sont des choses.* »

Victor Hugo. *Les Contemplations*. Livre IV, « Réponse à un acte d'accusation », vers 187-191

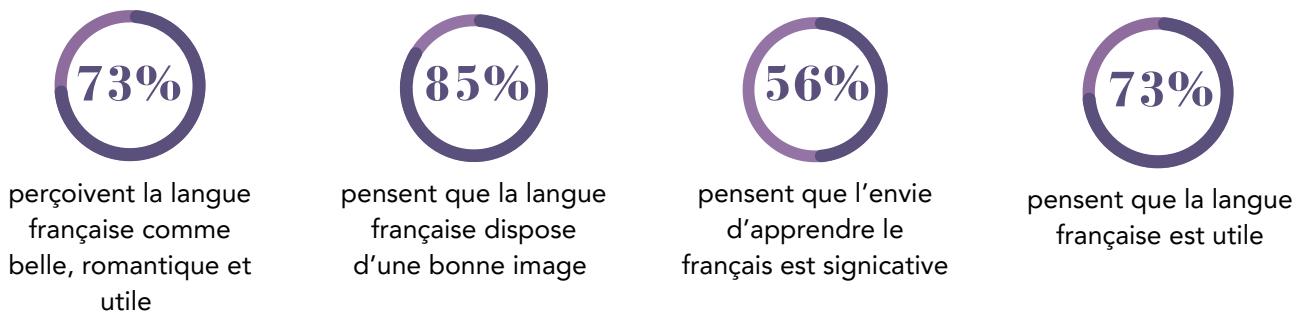
1.2.2 Quelle est la perception de la langue française à travers le monde ?

En 2024, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, l'Institut français commande une enquête auprès d'IPSOS [1], sur la perception de la langue française à travers le monde. Cette étude offre un éclairage pertinent sur la façon dont la Francophonie est perçue en dehors des pays francophones.

Les principaux résultats et enseignements :

- La langue française est perçue comme **belle, romantique et utile** pour 73% des personnes interrogées ;
- La langue française **dispose d'une bonne image** à 85% ;
- L'envie d'apprendre le français est significative pour 56 % ;
- Si 73 % trouvent utile la langue française, 55 % ne pensent pas que cette utilité soit un gage de réussite scolaire et professionnelle.

Enfin, il ressort de cette enquête que le français dépasse la simple langue : c'est une démarche commune intégrant une culture plus large, justifiant l'opportunité de valoriser **cette envie d'apprendre**.



1.2.3 La Francophonie, vue par la jeunesse

Pour la Secrétaire Générale de l'OIF, **Mme Louise Mushikiwabo**, la question de la jeunesse " est plus qu'un public cible prioritaire, mais un moteur transversal de l'action de l'OIF."

C'est à l'occasion de "la Grande consultation de la jeunesse francophone" [2], organisée pour le cinquantenaire de la Francophonie, en 2020, que des informations éclairantes ont été recueillies sur l'identité francophone de la jeunesse comme sur leurs réalités et leurs préoccupations.

[1] Federico Vacas (IPSOS) : comment renforcer l'attractivité de la langue française ? | Institut français.

24 254 personnes , 12 pays pilotes ((États-Unis, Colombie, Maroc, Nigéria, Arabie saoudite, Allemagne, Pologne, Liban, Corée du Sud, Vietnam, Chine, Ouzbékistan)

[2] Rapport Consultation Jeunesse_OIF.pdf - 10 000 jeunes issus de 83 États et gouvernements membres, 74 000 contributions et 89 ateliers

Il en ressort, principalement, que :

- **La langue française est un socle incontestable de la Francophonie**

Véritable fil rouge de la consultation, la langue française est au cœur du sentiment d'appartenance à la Francophonie (22 % des verbatims des participants l'y associent).

- **L'éducation et l'emploi sont deux enjeux massivement partagés par tous les jeunes**

Les jeunes partagent leurs préoccupations quant à l'inadéquation entre leurs études et le marché du travail, enjeux suivis de près par des préoccupations autour de la santé, du social, et de l'entreprenariat

- **L'envie d'être ensemble, de partager, de créer des liens, de vivre la mobilité et d'échanger : un véritable appel à faire communauté**

Les jeunes affichent une identité francophone forte; ils évaluent leur appartenance à la Francophonie à 7,8/10. Ils aspirent néanmoins à mieux se connaître entre eux. Le besoin de se connecter et de se mettre en réseau apparaît spontanément lorsqu'ils imaginent le monde idéal qu'ils souhaitent construire.

- **Un sujet qui émerge spontanément de la part des jeunes : vers une société plus inclusive**

Des inquiétudes sur les discriminations économiques, sociales, le racisme et la fracture numérique font partie des sujets récurrents dans plusieurs questions ouvertes sur l'avenir.

- **En matière d'innovation et de numérique, la jeunesse suggère :**

- la promotion de l'entrepreneuriat, par la formation des jeunes et par un accès facilité aux financements: les crédits, les bourses, des garanties ou encore la création d'une banque publique dédiée ;
- le soutien à l'économie durable ;
- le renforcement de l'insertion des jeunes dans l'emploi : systèmes de mentorat et valorisation des métiers manuels, notamment ;
- le renforcement des liens économiques dans l'espace francophone pour en faire une zone intégrée.

1.2.4 Enracinement identitaire francophone : cas de la Région d'Aoste (Italie) et la commune de Rayfoun (Liban)

Nous les avons auditionnés

Vallée d'Aoste (Italie) : un modèle francophone européen transfrontalier

La Vallée d'Aoste combine histoire, politique linguistique, formation, culture et insertion professionnelle pour créer un véritable écosystème francophone intégré. Le français y est parlé et valorisé depuis le XVI^e siècle, langue officielle aux côtés de l'italien dans l'administration et l'éducation, héritage des liens savoyards et de la francophonie alpine. Aujourd'hui encore, les habitants parlent le français avec fierté et enthousiasme, comme un marqueur identitaire et un trait d'union avec l'Europe francophone.

Deux acteurs majeurs incarnent cette dynamique francophone : l'Alliance française de la Vallée d'Aoste, qui promeut la langue et la culture françaises auprès de tous les publics, et le Lycée linguistique de Courmayeur (Liceo Linguistico Courmayeur) qui développe des partenariats éducatifs internationaux favorisant l'immersion linguistique et culturelle.

Ces deux institutions constituent les piliers de la francophonie régionale et illustrent un modèle où la langue française est à la fois un levier de cohésion sociale, d'ouverture européenne et de développement économique et culturel.

1. L'Alliance française de la Vallée d'Aoste

Fondée en 1980, l'Alliance française de la Vallée d'Aoste est un acteur essentiel de la promotion de la langue et de la culture françaises. Organisation du tiers secteur, elle contribue au dialogue interculturel et à la valorisation de la francophonie au sein de la communauté locale, très fière de son héritage linguistique.

Actions et missions

- Cours de français pour adultes et jeunes
 - Préparation aux diplômes suivants : Diplôme d'étude en langue française (DELF), Diplôme approfondit de langue française (DALF), Test de connaissance du Français (TCF), Français sur objectifs spécifiques (FOS), parfois requis pour entrer dans le monde professionnel
 - Cafés littéraires, projections, expositions, concerts
 - Organisation de la "Nuit de la Lecture" et participation active aux Journées de la Francophonie
- L'Alliance crée un véritable écosystème francophone, où formation, culture et identité régionale se renforcent mutuellement.

2. Le Lycée linguistique de Courmayeur (Liceo Linguistico Courmayeur) est l'un des piliers du bilinguisme scolaire valdôtain. Il développe depuis des années des coopérations éducatives ambitieuses avec la France, permettant aux élèves de vivre la francophonie comme une expérience linguistique, culturelle et citoyenne.

Actions et partenariats

- Partenariats Erasmus+ avec plusieurs établissements français
- Collaboration avec le lycée Fauré (Annecy)
- Programme Transalp : échanges immersifs avec hébergement en famille

Les élèves français accueillis à Courmayeur suivent des cours d'histoire, d'italien, d'anglais et de français, favorisant une immersion linguistique et culturelle très appréciée des deux côtés de la frontière.



Vallée d'Aoste, Italia



Nous les avons auditionnés

La commune de Rayfoun (Liban)

La municipalité de Rayfoun, administrée par Elias Sfeir, en binôme avec son adjointe Patricia Sfeir, mène depuis plusieurs années de nombreuses actions culturelles et sociales en faveur de la francophonie, témoignant d'un attachement profond et historique à la langue et à la culture françaises.

Malgré un contexte socio-économique difficile, la population préserve avec fierté ce lien ancien avec la France, dans un environnement trilingue (arabe, français, anglais), où le français reste la langue de la culture, de l'ouverture et du lien social.

1. Les principales actions menées:

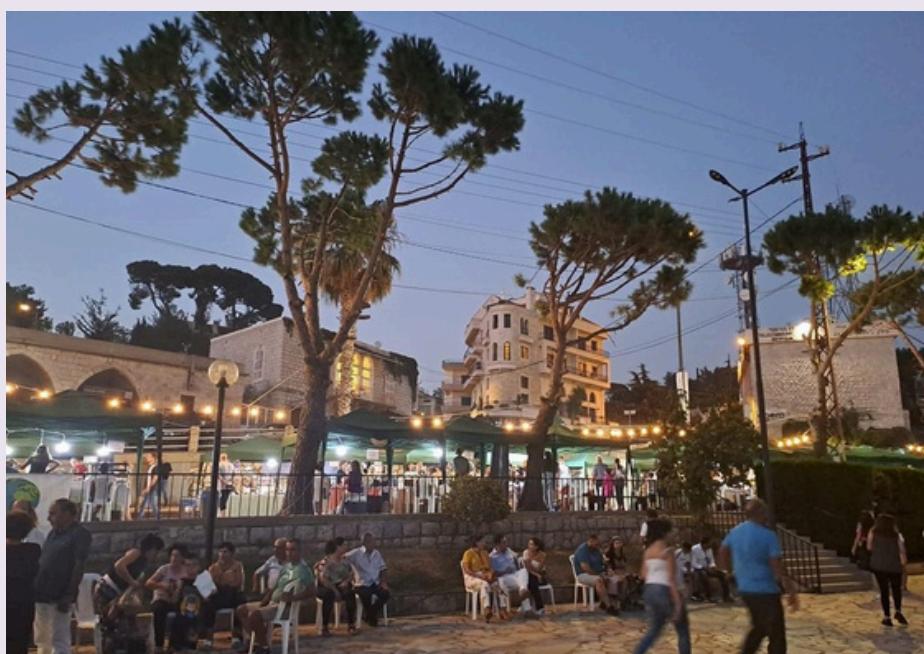
Le ciné-caravane et la coopération éducative, en partenariat avec l'Institut français de Beyrouth, les lectures à voix haute, le concours de dictée, les actions sanitaires les tournois sportifs.

Ces initiatives soutenues par les habitants et par le mécénat local témoignent du fort engagement de la petite commune pour faire rayonner la langue française et maintenir vivante une francophonie qui tient profondément à cœur à la collectivité et à ses concitoyens.

2. Les axes de partenariat souhaités avec la Région Île-de-France

- La création d'une bibliothèque francophone ou d'une "Maison de la Francophonie" ;
- Le **jumelage** avec une commune francilienne ;
- Les projets **culturels et jeunesse favorisant l'inclusion** par la langue française ;
- Les **partenariats de coopération décentralisée** pour le développement local.

Cette démarche exprime une volonté claire de renforcer une amitié séculaire et de faire vivre une francophonie de solidarité, de jeunesse et de partage culturel.



Reyfoun, Liban

1.3. De l'idéal commun au levier de développement



La Francophonie est née d'idéaux humanistes portés par ses figures fondatrices, à l'image de Léopold Sédar Senghor qui y voyait une mission universelle et un espace commun où les cultures se rejoignent, se mêlent et s'enrichissent : « *La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des "énergies dormantes" de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire* » [1].

Léopold Sédar Senghor

Aujourd'hui, la Francophonie dépasse l'idéal humaniste fondé sur la langue et la culture françaises. Elle est devenue une communauté d'avenir aux multiples dimensions. Elle constitue un outil diplomatique, une force politique et économique qui unit les peuples, un espace de créativité et d'innovation, un levier de croissance, de diversité et de cohésion, et comme pensée par ses fondateurs, un moteur de paix, de justice, de solidarité et de développement durable.

Cette réalité est affirmée par d'importants dirigeants, acteurs et parties prenantes de la Francophonie institutionnelle, à l'occasion du grand Sommet de Villers-Cotterêts :

Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de l'OIF émet ce vœu : « *Nous devons faire de la Francophonie un espace de créativité, d'innovation et d'opportunités pour toutes les générations, en gardant toujours l'humain au cœur de nos actions.* »

Le Président de la République française, Emmanuel Macron, affirme que « *La Francophonie est plus qu'une langue commune, c'est une communauté d'avenir, un levier indispensable pour bâtir un monde plus juste, plus solidaire et plus durable... La Francophonie est un levier pour la croissance, la diversité et la cohésion* »

[1] [Observatoire du Plurilinguisme - Le français, langue de culture, Léopold Sédar Senghor \(revue Esprit, novembre 1962\)](#)

Des actions et projets concrets, traduisant le dynamisme et la vitalité de la Francophonie dans de nombreux domaines :

• La jeunesse et l'innovation

L'appel à projets #CAP Innovation est un dispositif phare de l'OIF, pour soutenir les jeunes porteurs de projets innovants à travers un accompagnement structuré : formations, mentorat, mise en réseau et accès à des opportunités d'investissement.

Concrètement, pour l'édition 2025, plus de 3 100 candidatures ont été déposées, issues de 49 Etats et gouvernements membres de l'OIF. 100 projets ont été sélectionnés. Les 20 meilleurs sont retenus pour un accompagnement renforcé, incluant mentorat personnalisé et mise en réseau, pour consolider leur projet et en assurer le rayonnement à l'échelle francophone et internationale. Les 8 lauréats de cette dernière sélection obtiennent un financement jusqu'à 10 000 €. [1]

• L'enseignement supérieur, la recherche et la mobilité qui rayonnent particulièrement dans ces institutions, partenaires privilégiés de l'OIF

- L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) où plus de 800 établissements membres agissent pour la formation, la recherche et la mobilité des talents, ces leviers essentiels pour la compétitivité économique.
- L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui fédère les parlementaires francophones et promeut la coopération politique, diplomatique, culturelle et économique dans l'espace francophone. En présentant un Avis lors du XIX^e Sommet, l'APF a donné un exemple concret de son rôle actif dans la promotion de la mobilité des citoyens comme levier d'innovation et d'entrepreneuriat

• La transition numérique

Le programme "Francophonie numérique" dont l'objectif est de connecter plus de 100 millions de personnes d'ici 2030, en soutenant l'accès à Internet, à la formation, aux technologies et à la création de contenus numériques en français.

C'est une initiative qui vise à réduire la fracture digitale et à favoriser l'accès à la formation et à l'emploi dans l'espace francophone, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée.

[1] [#CAP Innovation – Création, Accompagnement, Propulsion : l'OIF aux côtés des jeunes francophones ! - Portail jeunesse](#)

- **Le développement durable**

Le Projet Objectif 2030 de l’Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) :

Cette initiative constitue l’un des principaux dispositifs francophones de formation aux enjeux du développement durable. Depuis 2017, plus de 137 000 francophones ont été formés, selon l’IFDD.[1]

Son MOOC phare “Comprendre et analyser les enjeux du développement durable” est l’un des plus suivis : 93 038 inscrits selon la plateforme officielle[2], dont 54 889 apprenants effectivement formés, d’après la fiche de formation de l’IFDD.[3]

Ces projets confirment le tournant stratégique de la Francophonie, devenue un acte collectif structuré, capable de mobiliser des ressources pour le développement durable, l’intégration sociale et l’innovation économique.

La Francophonie mène des actions structurantes dans des domaines clés :

- **L’appel à projets #CAP Innovation 2025** : 3 100 candidatures (49 États), 100 projets sélectionnés, 20 finalistes accompagnés, 8 lauréats financés (jusqu’à 10 000 €) ;
- **L’AUF et l’APF** : l’AUF (800 établissements) formation, recherche et mobilité ; l’APF soutient la coopération et promeut la mobilité comme levier d’innovation ;
- **Le programme “Francophonie numérique”** : connecter 100 millions de personnes d’ici 2030 et réduire la fracture digitale via l’accès à internet, à la formation et aux contenus numériques ;
- **Le projet Objectif 2030 (IFDD)** : 137 000 francophones formés depuis 2017 ; 93 038 inscrits au MOOC et 54 889 apprenants formés.

Ces actions illustrent le rôle croissant de la Francophonie dans le développement, l’inclusion et l’innovation.



© Stéphanie Jayet

[1] IFDD, « 19 051 francophones se forment aux enjeux du développement durable », communiqué du 8 mars 2021, <https://www.ifdd.francophonie.org/19-051-francophones-se-forment-aux-enjeux-du-developpement-durable>

[2] Objectif 2030 – IFDD, Fiche du MOOC “Comprendre et analyser les enjeux du développement durable”, statistiques des inscrits (93 038), [Objectif 2030 - Formation - Objectif 2030](#)

[3] Objectif 2030 – IFDD, Fiche du MOOC “Comprendre et analyser les enjeux du développement durable”, statistiques des inscrits (93 038), [Comprendre et analyser les enjeux et les actions du développement durable — Institut de la Francophonie pour le Développement Durable](#)

La Déclaration de Villers-Cotterêts [1], du 5 octobre 2024

Dans la Déclaration de Villers-Cotterêts, du 5 octobre 2024, l'ambition d'exploiter ce puissant levier qu'est la Francophonie pour le développement économique et durable et pour l'inclusion, y est affirmée avec force :

- **La Francophonie comme un espace économique intégré, capable de peser dans les dynamiques internationales et d'ouvrir des opportunités de croissance partagée :**
 - l'affirmation que la langue française est un atout stratégique dans la mondialisation, car elle relie des marchés répartis sur plusieurs continents ;
 - la réaffirmation de l'importance de soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat et la créativité en français, en lien avec les priorités mondiales telles que le numérique, la transition écologique, le tourisme durable et l'économie de la connaissance ;
 - la volonté de renforcer les échanges économiques et commerciaux intra-francophones et d'encourager la coopération universitaire et entrepreneuriale comme moteurs de compétitivité ;
 - l'engagement à faciliter l'accès des pays francophones aux financements internationaux pour le climat et la biodiversité, illustrant que la Francophonie constitue aussi, pour la transition, un levier diplomatique et un appui économique.
- **La Francophonie comme levier d'inclusion : un outil d'intégration sociale, éducative et professionnelle, qui lutte contre l'exclusion et ouvre des droits et opportunités à des publics souvent fragilisés :**
 - la priorité à la jeunesse, aux femmes et aux minorités francophones, comme des acteurs clés du développement ;
 - la haute nécessité de favoriser la mobilité des étudiants, chercheurs, artistes et entrepreneurs, en appelant à la reconnaissance mutuelle des diplômes et à la simplification des régimes de visas ;
 - l'importance de soutenir les initiatives de la société civile et de renforcer des programmes comme le Fonds « La Francophonie avec Elles », qui promeut l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation ;
 - la valorisation de la diversité culturelle et linguistique au sein de l'espace francophone comme un facteur d'inclusion et de cohésion sociale.

[1] Declaration_XIXeSommet_SOM_XIX_05102024_vf.pdf

La Déclaration de Villers-Cotterêts : un levier stratégique pour l'Île-de-France



© francophonie 2024

Elle légitime le développement de la Francophonie dans les territoires, renforce l'internationalisation de la Région et valorise son rôle d'épicentre culturel, économique et éducatif. La promotion de la langue française et de la coopération francophone repose à la fois sur les institutions et sur l'engagement des territoires et communautés locales.

La Déclaration inscrit la Francophonie dans un tournant stratégique, faisant d'elle un acteur clé du développement durable, de la coopération économique et de l'inclusion sociale.

Extraits de discours illustrant la Francophonie comme levier de développement

La Secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo :

« La Francophonie incarne aujourd'hui une communauté d'action, où la coopération économique, l'innovation, et l'inclusion sociale sont au cœur de notre projet commun. Ce n'est plus un simple idéal, mais une dynamique tangible, qui crée des emplois, éduque nos jeunes et promeut la paix. »

Le Président de la République française, Emmanuel Macron :

« La Francophonie est une force d'avenir, un levier pour la croissance, la diversité et la cohésion. Elle est le creuset où se mêlent langue, culture et développement partagé. »

Ces prises de position politiques récentes s'inscrivent dans une réflexion amorcée depuis plusieurs années sur la place de la Francophonie dans la mondialisation, notamment comme un véritable facteur de croissance. Dans ce sillage, **Jacques Attali**, dans son **Rapport "la Francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable"**, remis au Président de la République, François Hollande, en 2014, avait déjà mis en lumière la dimension économique et stratégique de la langue française. [1]

Jacques Attali y défend l'idée que la Francophonie, au-delà du lien culturel, doit être envisagée comme un vecteur d'intégration, d'échanges et de croissance durable.

Il y souligne que deux pays qui partagent une même langue échangent environ 65 % de plus que s'ils ne l'avaient pas en commun, montrant la valeur économique directe du lien linguistique. La langue française représente ainsi un véritable outil de coopération et de développement partagé.

Dans Le rapport Attali, il y a un plaidoyer, factuellement argumenté, pour la francophonie économique.

[1] [Rapport-Jacques-Attali-la-francophonie-économique.pdf](#) , Rapport Attali , 2014, " LA FRANCOPHONIE ET LA FRANCOPHILIE, MOTEURS DE CROISSANCE DURABLE".



PARTIE

09.

2. L'engagement de la Région Île-de-France en faveur de la Francophonie

2.1. La délibération de 2018 : un tournant stratégique pour la Région

• Le contexte

Dans le cadre de la politique internationale de la Région Île-de-France, l'intégration d'un volet spécifique sur la francophonie a été initialement décidée en 2016 dans le rapport du Conseil régional « Une nouvelle stratégie internationale, au service des Franciliens et du développement de notre territoire ». [1]

L'article 2 du rapport, "Soutien à la promotion de la francophonie", en constitue une déclinaison concrète. Il précise que la Région Île-de-France « décide de soutenir, dans ses actions de coopération, les projets de promotion de la francophonie et de création de nouvelles solidarités entre les acteurs francophones ».

Ainsi, sur le budget 2017, des crédits de 70 000 € ont été dédiés en faveur de la francophonie. Cette dotation a été insuffisante au regard du nombre et de l'ampleur des projets régionaux, participant à la promotion de la francophonie, au titre de la coopération décentralisée, dont le montant total des subventions s'est élevé à 471 770 €. [2]

[1] Conseil Régional d'Île-de-France, Rapport CR 222-16, Une nouvelle stratégie internationale, au service des Franciliens et du développement de notre territoire.

[2] Conseil Régional d'Île-de-France, rapport CR 2018-041, "l'Île-de-France, territoire chef de file pour la francophonie", "exposé des motifs".



Valérie PÉCRESSE
Présidente de la Région Île-de-France

Le 20 septembre 2018 est adoptée la délibération « **L'Île-de-France, territoire chef de file pour la francophonie** », la Région décidant de se doter d'une véritable stratégie en faveur de la francophonie, dans son action internationale.

Dans ce rapport, la présidente de la Région, Mme Valérie Pécresse, souligne clairement l'opportunité que représente la promotion de la francophonie. Elle affirme que « *la francophonie est à la croisée des chemins : elle présente un formidable potentiel de développement* », reconnaissant ainsi l'existence d'un espace francophone à investir et à valoriser.

Cette délibération représente une étape structurante pour la Région Île-de-France qui affirme sa vocation de territoire chef de file de la francophonie, particulièrement forte de ses nombreux atouts.

- **Objectifs fixés par la Région**

La stratégie adoptée en 2018 et qui se veut transversale, compte tenu de ses enjeux, comportait initialement cinq objectifs, dans les Annexes à la délibération : [1]

[1] Rapport N° CR 2018-041, du 07 septembre 2018, "Stratégie de la Région Île-de-France pour la francophonie,

AVIS - La Francophonie, un levier stratégique pour l'action internationale de la Région Île-de-France et pour l'inclusion sur son territoire - 22 janvier 2026

Objectif 1 : Promouvoir l'apprentissage du français et le multilinguisme

Le rapport indique que la Région entendait promouvoir l'apprentissage du français dans le cadre d'une politique globale de multilinguisme. Parmi les initiatives envisagées dans ce sens, figurent notamment :

- la promotion de l'apprentissage du français au sein d'une politique globale de multilinguisme, à travers le développement d'une application gratuite d'apprentissage des langues, incluant le Français Langue Étrangère (FLE), pour un montant de 6 M€ ;
- la promotion du français à l'international, par un ensemble d'actions coordonnées : le développement et la valorisation du réseau des lycées français à l'étranger, la mise en place de partenariats éducatifs et culturels, l'accueil d'étudiants et de chercheurs francophones ou francophiles, la création de laboratoires de langue et les jumelages entre territoires.

Objectif 2 : Soutenir la création et les solidarités francophones

La Région a inscrit la vitalité culturelle francophone parmi les axes importants de sa politique, déclinée autour des orientations suivantes :

- le soutien à la création artistique francophone, notamment par l'appui à des centres culturels à l'étranger et au développement d'échanges artistiques ;
- l'activation du canal culturel au service de la promotion des cultures francophones et du dialogue interculturel, en coordination avec le réseau des Alliances françaises.

Objectif 3 : Développer les échanges économiques francophones

Pour encourager la francophonie économique, la Région s'est engagée sur plusieurs axes :

- le renforcement de la communauté d'entrepreneurs francophones, notamment par l'adhésion de la Région au Forum francophone des affaires (FFA), afin de faciliter les échanges, les partenariats et les rencontres économiques ;
- la valorisation des évènements tels que VivaTech [1] et le Salon des entrepreneurs, ces occasions privilégiées d'échanges et d'opportunités francophones ;
- le soutien à l'innovation économique et à l'engagement des jeunes entrepreneurs, en contribuant à bâtir un écosystème francophone de la recherche, du développement et de l'innovation technologique ;
- la reconduction de SPRINT [2], du festival Futur.e.s in Africa [3] et le soutien à l'implantation d'entreprises dans des territoires francophones, via le réseau des CCI et de Business France.

[1] Salon international réunissant start-ups, entreprises et acteurs de l'innovation pour présenter les nouvelles technologies et favoriser les collaborations et projets innovants.

[2] L'outil SPRINT est décrit dans le sous-chapitre 2.3.1 ci-après

[3] Futur.e.s in Africa réunit des acteurs majeurs (entreprises, universités, start-up, associations) d'Afrique, de France et des États-Unis pour partager leur expertise et favoriser l'innovation et le développement de projets durables. [Accueil - Futur.e.s in Africa](#)

Objectif 4 : Mobiliser l'ensemble du territoire francilien en faveur de la francophonie

Le rapport propose la création d'un Comité francilien pour la francophonie afin de mobiliser les autorités locales et l'ensemble des acteurs franciliens engagés pour la francophonie. Parmi les missions envisagées pour ce Comité, il y a, notamment, le recensement des initiatives locales et la mutualisation des soutiens en faveur d'actions communes.

Objectif 5 : Porter un plaidoyer international en faveur de la francophonie

En chef de file de la francophonie, la Région Île-de-France se place en interlocutrice privilégiée des institutions gouvernementales, pour relayer la mobilisation francilienne auprès des acteurs locaux français et étrangers, comme elle entend se charger de la promotion de la francophonie dans le cadre de ses partenariats avec des territoires d'Outre-Mer.



Principaux outils mis au service de la stratégie francophone de la Région Île-de-France

- **La coopération décentralisée**, pilier central de la stratégie, place en priorité la promotion d'une francophonie dynamique, notamment par la signature ou le renforcement d'accords avec des territoires francophones, en encourageant la valorisation de l'expertise et le savoir-faire franciliens ainsi que la création de nouvelles solidarités entre ces territoires, rendues possibles à travers les projets de développement portés par la Région.

- **Les dispositifs sectoriels et externes dédiés à la francophonie**

La Région décide de mettre au service de la stratégie francophone l'ensemble de ses dispositifs de soutien au développement économique, à la R&D et l'innovation, à la culture, au tourisme, aux sports, à l'enseignement supérieur, à la formation, à l'innovation et à l'apprentissage.

La Région a également identifié plusieurs partenaires clés pour renforcer son action en faveur de la francophonie, notamment l'AEFE [1], le réseau des Alliances Françaises et l'OIF et ses opérateurs.

- **Le soutien à la société civile via le dispositif « Actions Internationales »,** destiné à contribuer aux 17 objectifs de développement durable (ODD) [2], mobilisable afin d'intégrer une composante francophone aux projets subventionnés ;
- **L'aide à la reconstruction et l'aide d'urgence,** estimés prioritaires en faveur de territoires francophones ou francophiles ;
- **Un agenda francophone (2019-2024) contenant d'importantes manifestations francophones,** en France et à l'international, comme le XVIIIe Sommet mondial de la Francophonie, en 2020 à Tunis, ou les JOP 2024 à Paris ;
- **Les équipes de la Région pour l'animation et le suivi**

La délibération prévoit la création d'une mission administrative transversale, pilotée par le pôle « **Affaires européennes, coopération internationale et tourisme** », pour recenser les dispositifs liés à la francophonie, avec une possible animation externe via le Comité francilien pour la francophonie.

Le 20 septembre 2018, après délibération, le Conseil Régional retient les trois articles :

Article 1 : Mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la francophonie

Approuve la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la francophonie », nouveau pilier de son action à l'international, telle que cela figure en annexe n° 1 de la délibération. Décide que cette stratégie s'appuie notamment sur :

- les accords de coopération décentralisée ;
- la mobilisation en tant que de besoin du dispositif « Actions internationales », avec une attention renforcée en faveur de projets promouvant la francophonie ;
- l'affectation des aides d'urgence et à la reconstruction en faveur principalement de territoires francophones / francophiles sinistrés ;
- la mobilisation des dispositifs cadres sectoriels régionaux pouvant intégrer une dimension francophonie, et notamment ceux intéressant la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche, la culture, le sport et le tourisme tel que cela figure en annexe n° 2 de la délibération.

Article 2 : Actions de plaidoyer, de promotion et de soutien à la Francophonie

Décide de mettre en œuvre une action de plaidoyer et de promotion de la Francophonie, tout particulièrement au sein des réseaux de collectivités locales, et de développer les coopérations utiles à la stratégie régionale pour la francophonie avec les associations et les organisations internationales compétentes en ce domaine.

Article 3 : Mise en place d'un Comité francilien pour la Francophonie

Décide de la mise en place d'un Comité francilien pour la Francophonie réunissant les collectivités locales du territoire engagées dans cette démarche.

[1] Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

[2] Les 17 objectifs de développement durable (ODD) constituent le cadre fixé par l'Agenda 2030 adopté par l'ONU en 2015

2.2 Le Rapport 2020 du CESER : un premier regard évaluatif

En octobre 2020, le Ceser Île-de-France publie un Avis consacré à la délibération de 2018 du Conseil Régional, sur la stratégie francophonie de la Région. Il dresse un bilan qualitatif du cadre stratégique établi. Ce rapport constitue un premier retour évaluatif. [1]

Dans la démarche du Ceser, l’Avis a pour vocation « **de rendre plus lisible et plus compréhensible une politique régionale, en analysant les objectifs, les outils et les partenariats nécessaires à la réalisation de l’objectif** ». Dans l’Avis, sont mis en avant l’importance de la communauté francophone mondiale, la stratégie francophone de la République française ainsi que celle de la Région Île-de-France et des régions françaises, mais également l’implication d’autres acteurs franciliens.

L’Avis du Ceser est riche de ses vingt recommandations, notamment en matière d’outils de concertation, de partenariats et de dispositifs d’appui.

Le Ceser met notamment l’accent sur la nécessité d’accompagner la mobilisation de l’ensemble du territoire. Il salue la pertinence et le rôle des missions du Comité francilien pour la francophonie. Il regrette cependant que ce Comité, annoncé en 2018, n’ait pas été mis en place.

Ainsi, dans l’Avis 2020 du Ceser, il est recommandé de procéder à la création effective de ce Comité, mais aussi à celle d’une « mission transversale francophonie », comme envisagé dans la délibération du Conseil régional.

Ces recommandations ont constitué une base précieuse pour orienter l’évolution de la stratégie francilienne en faveur d’une plus grande efficacité et d’un impact mesurable.



Ceser Île-de-France © Sabrina Budon

[1] Avis n°2020-13, “Évaluation de la stratégie de la Région Île-de-France pour la francophonie”, Ceser Région Île-de-France.

Cinq recommandations stratégiques parmi les vingt formulées par le Ceser en 2020

- 1. Mettre en place le "Comité francilien pour la francophonie"** : créer une instance régionale de concertation fédérant collectivités, acteurs économiques et universitaires autour d'une gouvernance commune.
- 2. Créer une mission transversale "francophonie"** : instaurer une mission régionale dédiée pour coordonner les actions entre services et assurer la cohérence de la politique francophone.
- 3. S'investir dans l'AIRF et dans les autres réseaux francophones** : renforcer la présence de la Région dans les réseaux francophones afin de développer les partenariats économiques, numériques et culturels.
- 4. Incrire un volet "francophonie" dans les accords de coopération décentralisée** : généraliser la dimension francophone dans tous les accords de coopération pour accroître le rayonnement international de la Région.
- 5. Instituer un "bonus francophonie" dans les projets soutenus par la Région** : introduire un critère incitatif valorisant les projets régionaux intégrant une dimension francophone

2.3. Une dynamique régionale collective

2.3.1 Les principaux dispositifs et partenariats de la Région Île-de-France, en faveur de la francophonie.

La stratégie régionale est soutenue par un ensemble de dispositifs, partenaires, **acteurs publics, économiques, universitaires et associatifs de la Région**, dont l'engagement renforce le rayonnement et l'inclusion francophones sur le territoire.

- **Le dispositif "Actions internationales & francophonie"**

La Région Île-de-France soutient les initiatives internationales portées par les acteurs franciliens à travers le dispositif phare de la francophonie, "Actions internationales et francophonie". Ce mécanisme vise à financer prioritairement les projets contribuant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015, tout en accompagnant également les initiatives favorisant la promotion de la francophonie, conformément à la stratégie régionale.

Ainsi, le dispositif allie priorité aux enjeux internationaux et développement durable, avec un engagement affirmé pour la francophonie, reflétant la stratégie globale de la Région.

- **Le Réseau SPRINT [1]**

Lancé en 2017, à l'initiative de la Région Île-de-France, en partenariat avec INCO [2], ce réseau d'incubateurs et start-up francophones, à fort impact social et environnemental, opère dans plusieurs pays, principalement au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, à Madagascar ou encore en Tunisie. Chaque année, le réseau organise un prix national et un Sommet international, favorisant les échanges entre écosystèmes francophones et facilitant la mise en relation des jeunes pousses franciliennes avec leurs homologues africains.

- **Le projet "Territoires Engagés pour une Économie Circulaire Opérationnelle" (TEECO) [3]**

C'est un projet de coopération entre l'Île-de-France et le District Autonome d'Abidjan, visant à promouvoir l'économie circulaire à travers l'engagement des lycéens franciliens et ivoiriens. L'initiative s'inscrit dans une logique éducative, environnementale et sociale, utilisant la francophonie comme levier de transition écologique et de sensibilisation citoyenne.

- **Le Fonds Régional pour les Talents Émergents (FoRTE) [4]**

FoRTE soutient la créativité des jeunes artistes franciliens en leur permettant de réaliser leur première œuvre professionnelle. Destiné aux 18-30 ans, il combine une aide financière et un accompagnement par des structures professionnelles dans la musique, les arts de la scène, les arts visuels et numériques, le cinéma et la vidéo. Ce dispositif contribue clairement à la promotion de la culture francophone, en favorisant la diffusion d'œuvres qui participent au rayonnement culturel de l'Île-de-France.

- **Systematic Paris-Région [5]**

Systematic Paris-Région est un pôle de compétitivité technologique francilien dédié au numérique et aux deep techs, qui soutient les PME et start-up innovantes, notamment dans les domaines de l'IA et des technologies numériques avancées. Il favorise leur développement à travers l'innovation collaborative, la mise en réseau avec les acteurs de la recherche et de l'industrie, ainsi que des programmes et événements dédiés aux PME, tels que la "Journée Ambition PME", organisée historiquement par le pôle, et aujourd'hui prolongée par différents formats de rencontres économiques. Par son action, Systematic Paris-Région contribue au rayonnement économique et technologique de l'Île-de-France et dans l'espace francophone.

[1] Sprint | Réseau d'incubateurs et de startups green francophone

[2] INCO Group est un incubateur et investisseur à impact qui forme, finance et accompagne des entrepreneurs engagés pour une économie inclusive et durable, notamment dans les domaines social et environnemental.

[INCO | world-leading social enterprise](#)

[3] <https://lycees.iledefrance.fr/projets-environnementaux-et-retours-d-experiences>

[4] [FoRTE – Fonds régional pour les talents émergents de la Région Île-de-France](#)

[5] [Systematic Paris-Region, Pôle européen des Deep Tech](#)

- **L'application QIOZ [1]**

La Région a investi 6M€ pour développer QIOZ, une application gratuite permettant l'apprentissage du Français Langue Etrangère (FLE), accessible à tous, y compris aux Franciliens désireux de se former pour enseigner le français à l'étranger. Cette application a joué un rôle très important lors des JOP2024. Elle a été arrêtée en septembre 2024, la Région ayant considéré qu'elle avait pleinement rempli sa mission pendant les Jeux.

L'écosystème de la Région Île-de-France mobilise des dispositifs concrets pour renforcer sa présence et son action dans l'espace francophone :

- le dispositif "Actions internationales & francophonie", comme soutien aux projets qui contribuent à atteindre les ODD et promouvoir la francophonie ;
- SPRINT et TEECO pour l'innovation et la coopération internationale ;
- FoRTE, pour valoriser la création artistique, celle des jeunes en particulier ;
- Systematic Paris-Région, pour accompagner l'internationalisation des PME et des start-up innovantes ;
- QIOZ a favorisé l'apprentissage du français, notamment lors des JOP2024, et la formation des Franciliens à l'enseignement du FLE.

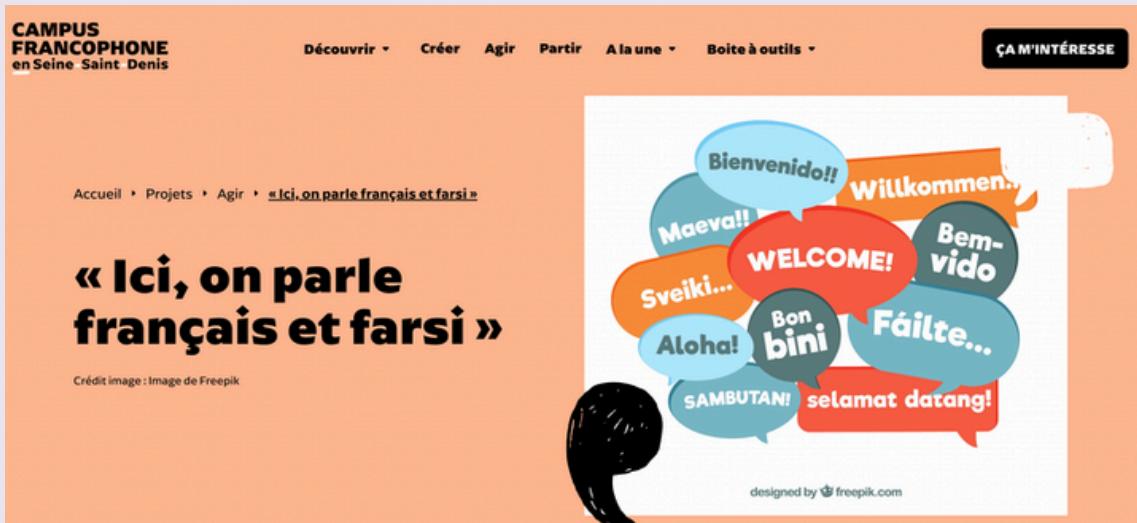
2.3.2 Les autres acteurs franciliens à rayonnement national et international

Au-delà des dispositifs soutenus directement par la Région Île-de-France et des partenariats associés, d'importants acteurs franciliens œuvrent également à faire vivre la francophonie dans les collectivités, dans les domaines économique, culturel, social, éducatif ou linguistique. Parmi eux, l'important réseau des **Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI)**, mais aussi d'autres forces vives qui nourrissent concrètement l'écosystème francophone du territoire, à l'image du **Campus francophone de Seine-Saint-Denis**.

[1] [Fermeture de QIOZ, le site et l'appli d'apprentissage des langues gratuit pour tous | Région Île-de-France](#)

Nous les avons auditionnés

Le Campus francophone de Seine-Saint-Denis



Créé en 2022 par le Département de Seine-Saint-Denis, le Campus francophone vise à renforcer la maîtrise du français, promouvoir le multilinguisme et développer les échanges entre territoires francophones.

Objectifs :

- Apprentissage et valorisation de la langue française
- Promotion du multilinguisme et de l'expression en français
- Développement des échanges et coopérations francophones.

Actions concrètes :

- Résidences Babel : 4 auteurs francophones accueillis pendant six mois, pour créer autour des langues et des identités plurielles
- 10 rencontres littéraires, 80 visites guidées et 3 jours de spectacles au Parc de La Courneuve
- Projets éducatifs : « Ici, on parle français et... », concours d'éloquence et la dictée géante de Pantin
- Soutien à 13 projets locaux en 2025, pour un montant total de 45 000 €

Partenariats : DRAC [1] Île-de-France, DGLFLF [2], INALCO [3], Institut français, Maison des langues d'Aubervilliers, Cité internationale de la langue française, Réseau international des maisons de la francophonie.

Impact :

Un dispositif inclusif et innovant qui fait de la francophonie un levier de citoyenneté, de culture et d'insertion, en s'appuyant sur la diversité linguistique du territoire et l'engagement des diasporas francophones.

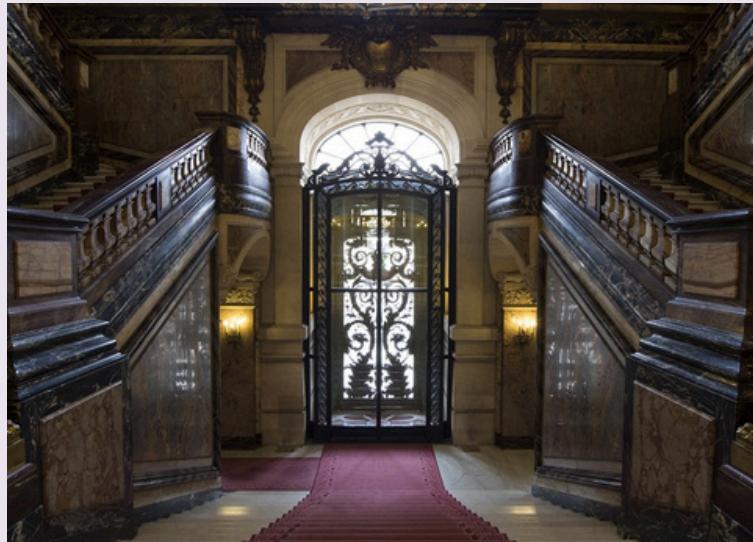
[1] Direction Régionale des Affaires Culturelles

[2] Délégation générale à la langue française et aux langues de France, un service du ministère de la Culture, chargé de la politique linguistique de l'État

[3] Institut National des Langues et Civilisations Orientales

Nous les avons auditionnés

La CCI Paris Île-de-France : La Francophonie comme levier économique et éducatif



@CCI Paris Île-de-France

La CCI Paris Île-de-France s'impose comme un acteur majeur de la francophonie économique. Elle mobilise ses réseaux, ses dispositifs de formation et ses partenariats pour structurer les échanges francophones et soutenir le développement économique régional.

Objectifs

- Structuration de la coopération économique francophone ;
- Renforcement de la formation et de la certification en français ;
- Développement des échanges et de la mobilité dans l'espace francophone ;
- Accompagnement de l'internationalisation des entreprises.

Actions

- Pilotage de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires et Organisations Intermédiaires Africaines et Francophones (CPCCAF) [1] avec coordination de 88 chambres consulaires africaines et francophones ;
- Formations pour élus et collaborateurs ;
- Organisation des Rencontres d'Affaires Africaines et Francophones (RAFA) avec plus de 600 participants en 2024 ;
- Animation de l'Alliance francophone et de Franco-Tech ;
- Délivrance annuelle de plus de 2 000 certificats Test d'évaluation de français (TEF) et Diplôme de français professionnel (DFP) dans les écoles de commerce et d'artisanat d'art.

Impact

Renforcement de l'intégration économique francophone, facilitation de la circulation des compétences et positionnement de la Région comme pôle d'influence de la diplomatie économique francophone.

[1] créée le 11 mai 1973 par Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire) Léopold Sédar Senghor (Sénégal) et Georges Pompidou (France).

Nous les avons auditionnés

CCI Seine-et-Marne (CCI 77) : Francophonie, formation et inclusion territoriale

La CCI77 s'impose comme un important acteur de la francophonie territoriale. Elle mobilise ses réseaux éducatifs, ses partenariats internationaux et ses actions d'inclusion pour soutenir l'insertion des jeunes et renforcer les échanges avec les territoires francophones.

Objectifs

- Promotion de l'usage professionnel du français ;
- Renforcement de l'insertion des jeunes par la formation ;
- Développement de la coopération économique francophone ;
- Accompagnement des publics vulnérables.

Actions

- Participation à la CPCCAF ;
- Stimulation des échanges économiques et de l'emploi dans les réseaux consulaires francophones ;
- Accueil de 2 000 jeunes en alternance chaque année à l'UTEC 77 [1] ;
- Formation en français dans les métiers du management, de l'IT, de l'hôtellerie et de la gastronomie ;
- Transmission de repères culturels, civiques et professionnels ;
- Accompagnement des jeunes dans leur insertion et soutien aux jeunes migrants via la mission ETlincelles[2] ;
- Participation à la Foire d'Alger et consolidation de partenariats stratégiques, particulièrement avec le Maroc et la Tunisie.

Partenariats

Coopération avec la CPCCAF, l'UTEC 77, les partenaires marocains et tunisiens, ainsi qu'avec les réseaux et initiatives francophones dédiés à la formation et à l'insertion.

Impact

La francophonie est envisagée comme un levier d'insertion, de professionnalisation et de coopération internationale, contribuant au développement territorial et à l'élévation des compétences, tout en constituant un facteur d'excellence, d'innovation et de visibilité.

[1] Centre de formation d'apprentis (CFA) Multidisciplinaire de la CCI de Seine-et-Marne. 50 diplômes du CAP au BAC+5

[2] Programme de L'État, accompagnement des PME dans leur développement pour devenir des ETI [Programme ETlincelles : accompagner les petites et moyennes entreprises dans leur croissance | Direction générale des Entreprises](#)

Nous les avons auditionnés

Francophonie Sans Frontières (FSF)



Francophonie Sans Frontières (FSF) est une ONG fondée en 2017 dont la raison d'être est :

« Ensemble, créons des liens durables pour la francophonie ».

Cette ONG fait du français un vecteur de lien, de culture et de valeurs.

Tous les membres sont bénévoles, y compris le président.

Initialement conçue comme un pont atlantique inspiré du modèle québécois, FSF s'est ensuite déployée en Afrique : Côte d'Ivoire, Congo et Madagascar.

Pour **M. Ronan Dumas-Labbé**, son président, le français est un puissant outil mais pas une finalité. Aussi, il estime que la francophonie s'écrit au pluriel. Selon lui, cette pluralité appelle **humilité et ouverture**, la francophonie se vivant différemment selon les contextes. Il milite ainsi pour la reconnaissance de l'altérité sans s'engager sur le terrain politique.

FSF est membre de la Confédération de l'OIF. Sans partenariat direct avec la Région Ile-de-France, l'association agit aussi dans le territoire, en lien avec de nombreux réseaux et diasporas francophones.

L'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) et les Rencontres du GREF

Le partenariat entre l'OFQJ et la Région Île-de-France constitue un levier stratégique majeur pour renforcer la mobilité, la mise en réseau et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs francophones à impact.

L'OFQJ soutient précisément la mobilité des jeunes entrepreneurs et créateurs franciliens vers le Québec et, plus largement, vers l'espace francophone, notamment à travers leur participation à la **Grande Rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone (GREF)**, lancée en 2017. La 5^e édition, organisée sur le thème « **Entrepreneuriat durable et responsable : enjeux et solutions** », s'est tenue à Dakar en novembre 2025. Elle a été marquée par une journée "**OFQJ x Région Île-de-France**" et une collaboration spécifique autour du parcours **SPRINT**, témoignant de la volonté de l'OFQJ et de la Région Île-de-France de favoriser la mise en réseau et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs francophones dans une logique de développement partagé. [1]

Les enjeux environnementaux, la promotion d'un modèle économique durable et l'entrepreneuriat féminin ont occupé une place transversale lors de cette rencontre, soulignant l'importance de l'inclusion des femmes dans les dynamiques économiques francophones.

Mais aussi :

- **L'Association Francophone d'Amitié et de Liaison (AFAL)** [2] : Organisation internationale qui fédère plus de 120 structures et organise des forums pour promouvoir la francophonie et la langue française. Agréée par l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et l'ONU, l'association est accréditée par l'OIF dont elle est membre consultatif ;
- **Le Forum des Instituts Culturels Étrangers à Paris (FICEP)** [3] : Réseau international rassemblant près de 60 centres culturels étrangers, valorisant la diversité culturelle à Paris ;
- **L'Association Solidarité Amitié Français Immigrés (ASAIFI)** [4] : elle agit principalement à l'échelle locale et régionale, notamment en Île-de-France et particulièrement en Seine-Saint-Denis. L'association propose des actions d'apprentissage du français et d'insertion sociale dans un cadre de proximité ;
- **Le réseau des Alliances françaises en France dont l'Alliance française de Paris.**

[1] 5e Grande Rencontre des jeunes Entrepreneurs du monde Francophone - Français - OFQJ France

[2] AFAL - Association Francophone d'Amitié et de Liaison

[3] Ficep - Forum des Instituts Culturels Étrangers à Paris

[4] Asafi-association-solidarite-amitie-francais-immigres

Et des associations dédiées à la francophonie économique

- **l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF)** : elle réunit les régions francophones pour renforcer la coopération économique et les partenariats entre territoires et entreprises. Elle stimule les échanges internationaux, favorise les projets économiques conjoints et l'accès à des financements adaptés aux besoins locaux.

Par ses actions, l'AIRF renforce l'attractivité et le développement économique des territoires francophones dans l'espace international.

- **L'Alliance des Patronats Francophones (APF)** : c'est un réseau international d'organisations patronales qui œuvre au renforcement des liens économiques et des échanges entre entreprises francophones dans le monde, contribuant au développement économique francophone.

La richesse de l'écosystème francilien pour la francophonie

L'Île-de-France évolue au sein d'un **écosystème francophone dense et diversifié**, combinant dispositifs régionaux, associations, acteurs éducatifs, structures culturelles et organisations économiques. **Compte tenu de la multitude d'initiatives, cette liste n'a pas vocation à être exhaustive**, mais elle met en lumière les principaux acteurs dont le rôle est déterminant pour la francophonie et l'action internationale de la Région.

- **Dispositifs régionaux** (Actions internationales & francophonie, SPRINT, TEECO, FoRTE, Systematic Paris-Région, QIOZ) : inclusion linguistique, innovation et développement international.
- **Acteurs éducatifs et sociaux** (Campus francophone 93, FSF, ASAFL, GISTI) : apprentissage du français et accompagnement des publics.
- **Structures culturelles** (Alliances Françaises, FICEP, AFAL) : diffusion culturelle et promotion du multilinguisme.
- **Acteurs économiques** (CCI, CPCCAF, AIRF, APF) : structuration de l'espace économique francophone et opportunités d'internationalisation.

Les auditions menées auprès de certains de ces acteurs ont permis de mesurer plus concrètement leur contribution et leurs liens, directs ou potentiels, avec la Région. Ces initiatives et acteurs, encore peu coordonnés, représentent un **levier puissant pour l'inclusion, le développement économique et le rayonnement international** de la francophonie francilienne.



© Région Île-de-France

PARTIE

03.

3. Analyse stratégique de la francophonie en Île-de-France

L'analyse utilise la méthode FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces), qui permet de mettre en évidence les leviers internes, en termes de forces, d'identifier les fragilités, ainsi que les leviers externes ou opportunités, mais aussi les risques liés aux menaces. Cette approche a l'avantage d'offrir une vision globale de l'environnement stratégique dans laquelle s'inscrit l'action francilienne en faveur de la francophonie.

Ce chapitre propose également une évaluation de la mise en œuvre concrète de la stratégie de la Région en faveur de la francophonie, portant à la fois sur les actions régionales engagées et leur impact, ainsi que sur les mécanismes qui assurent le déploiement et la cohérence de la stratégie.

3.1. La francophonie dans la stratégie d'internationalisation et de développement économique de la Région Île-de-France

Dans cette première partie, l'analyse FFOM se concentre spécifiquement sur la place de la francophonie dans la stratégie d'internationalisation et de développement économique francophone de la Région Île-de-France.

• Forces

• Un pôle économique et technologique de premier plan en Europe

Avec 31 % du PIB national et 5,3 % du PIB européen, l'Île-de-France constitue à la fois un moteur économique majeur et un point d'ancrage stratégique pour les coopérations économiques francophones. [1]

Dotée d'un écosystème particulièrement dense (start-up, PME/PMI, grands groupes, pôles de compétitivité, clusters, incubateurs et sites d'excellence tels que Station F et Paris-Saclay), elle articule innovation, recherche, entrepreneuriat et tradition industrielle. Cette dynamique en fait un levier essentiel pour l'internationalisation des entreprises franciliennes, le transfert de technologies et le renforcement de l'attractivité du territoire dans l'espace francophone.

[1] Ile-de-france chiffres-clés 2024 jdf français-mai 2024_print.indd

- **Une attractivité internationale reconnue**

Quatrième capitale mondiale pour les investissements directs étrangers (IDE) [1] et métropole la plus attractive de l'Union européenne[2], l'Île-de-France occupe une place stratégique, en tant que plateforme d'échanges, d'innovation et de rayonnement international des entreprises franciliennes.

- **Un vivier de talents d'envergure mondiale**

Premier bassin d'emploi européen, la région concentre 34 % des cadres français et une part majeure des établissements d'enseignement supérieur et de recherche[3], favorisant les coopérations économiques et scientifiques avec les pays francophones.

- **Une région francophone par excellence : un avantage compétitif et un facteur de rayonnement international pour l'Île-de-France**

En tant que région francophone de référence, l'Île-de-France bénéficie naturellement d'un avantage compétitif au sein de l'espace francophone. Ce statut facilite ses échanges et partenariats économiques, tout en renforçant le rayonnement et la visibilité à l'international.

- **Une connectivité et une accessibilité exceptionnelles**

L'Île-de-France offre une connectivité et une accessibilité de premier plan. Le carrefour aérien parisien, premier d'Europe continentale, se situe au cœur du réseau européen. Ce positionnement stratégique facilite grandement les échanges et renforce les partenariats économiques internationaux.

- **Une place mondiale du tourisme et des grands événements professionnels**

Première région touristique mondiale, l'Île-de-France dispose aussi d'une offre d'accueil professionnelle unique en Europe : salons, congrès, centres d'expositions, centres d'affaire et espaces de travail collaboratif, au service du rayonnement économique francophone en interne et en externe.

- **L'ensemble des dispositifs de la Région Île-de-France en faveur de la francophonie économique**

- Les principaux outils ont été présentés dans la section 2.3 de ce rapport.

À titre d'exemple, **Systematic Paris-Région** constitue un levier stratégique pour renforcer la coopération technologique avec les pays francophones, tandis que le **réseau SPRINT** soutient l'émergence de start-up et la mise en relation des acteurs innovants au sein de l'espace francophone. Ces dispositifs renforcent ainsi la coopération technologique et l'entrepreneuriat francophone.

[1]GLOBAL CITIES INVESTMENT MONITOR 2024 - 15e édition

[2]IleFR-20250305-Communiqué-Presse-Bilan2024-Invest.pdf

[3] Chiffres-clés 2024-2025 - Institut Paris Région

- **Les partenariats historiques et stratégiques avec des régions francophones du monde**

Les partenariats historiques et stratégiques de la Région Île-de-France avec des régions francophones à l'international constituent un atout majeur pour le développement économique. Ils permettent de renforcer les échanges commerciaux, d'identifier de nouvelles opportunités d'investissement et de rendre possible la coopération technologique et entrepreneuriale. Ces relations, inscrites dans la politique de coopération décentralisée de la Région, offrent un cadre stable et durable pour construire des projets conjoints et soutenir l'internationalisation des entreprises franciliennes.

- **Faiblesses**

- **Relations internationales et coopération**

- **Concurrence avec les projets contribuant à atteindre ODD** : dans le dispositif "Actions internationales et francophonie", les projets francophones sont souvent concurrencés par les projets ODD qui sont mieux financés et plus facilement cofinancés, ce qui limite la visibilité autonome de la francophonie et sa valorisation stratégique à l'international.

- **Faibles collaborations avec les acteurs économiques régionaux, notamment avec la CCI Paris Île-de-France.** Ce déficit restreint les synergies et le soutien à l'économie francophone.



Globe de la Francophonie - La Rochelle @adobe stock

• Opportunités

• Transition numérique et innovation

- La stratégie nationale de souveraineté numérique : une opportunité stratégique pour renforcer le rôle de l'Île-de-France dans le numérique francophone

L'Île-de-France, moteur de la French Tech [1] et forte de ses acteurs numériques majeurs tels que Doctolib, OVHcloud, Station F et Systematic Paris-Région, évolue dans un contexte national favorable, marqué par la stratégie de souveraineté numérique. Ce cadre ouvre des opportunités pour renforcer le rôle de la Région dans le numérique francophone, notamment en soutenant le développement de plateformes et de contenus numériques en français, et en accroissant sa visibilité et son influence à l'échelle internationale.

- Le vaste marché numérique en Afrique francophone à l'horizon 2030

À l'horizon 2030, l'essor du numérique en Afrique francophone constitue une opportunité économique majeure. Selon la Global System for Mobile Communications (GSMA), la réduction du déficit d'usage de l'internet mobile à l'échelle mondiale pourrait générer jusqu'à

3 500 Md\$ de valeur économique cumulée d'ici 2030, dont environ 90 % bénéficieraient aux pays à revenu faible et intermédiaire [2], catégorie à laquelle appartiennent la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, y compris de nombreux pays francophones. Cette dynamique ouvre un marché numérique prometteur. L'Île-de-France dispose d'atouts spécifiques pour s'y positionner, en structurant des partenariats économiques, éducatifs et technologiques afin de saisir pleinement cette opportunité, dans une logique de co-développement.

- Les initiatives qui favorisent l'engagement des jeunes entrepreneurs francophones

Des initiatives telles que la GREF [3] favorisent la mise en réseau et l'engagement des jeunes entrepreneurs francophones. Elles constituent une opportunité pour l'Île-de-France de renforcer son positionnement au sein de l'écosystème entrepreneurial francophone.

- Les potentiels partenariats internationaux francophones

La forte volonté de régions francophones à l'international de bâtir des partenariats avec la Région Île-de-France, comme la commune de Rayfoun, collectivité de Beyrouth mais aussi l'Alliance française et le Lycée linguistique de Courmayeur, constitue une intéressante opportunité pour élargir la coopération et la visibilité francophone dans le cadre de l'action internationale de la Région Île-de-France.

[1] La mission French Tech

[2] <https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2024/10/The-State-of-Mobile-Internet-Connectivity-Report-Key-Findings-2024.pdf>

[3] Grande Rencontre des Jeunes Entrepreneurs du Monde Francophone. Détail du dispositif au chapitre 2.3.2: "L'Office franco-qubécois pour la Jeunesse (OQJ) et les Rencontres du GREF".

- **Le dynamisme des acteurs francophones régionaux et nationaux**

La vitalité des acteurs territoriaux et la richesse de leurs actions au service de la francophonie offre des opportunités de synergies avec la Région Île-de-France, de collaboration et de renforcement du réseau francophone.

- **La coopération décentralisée : un levier d'influence et de croissance francophone**

Le modèle de la coopération décentralisée crée un cadre favorable au développement de partenariats, au co-développement et au rayonnement économique francophone. Comme l'avait anticipé le chercheur Hadrien Rozier en 2017[1], ce modèle évolue vers un « paradigme économique », où l'action internationale des collectivités conjugue solidarité, attractivité et développement local. Le modèle de la coopération décentralisée constitue ainsi un levier externe d'influence et de croissance pour les territoires francophones, offrant à la Région Île-de-France des opportunités stratégiques pour renforcer sa présence et ses partenariats dans l'espace francophone.

- **Le renforcement du rôle des collectivités territoriales dans la diplomatie et la coopération francophone**

Le rôle des collectivités territoriales dans la diplomatie et la coopération décentralisée se renforce, comme en témoigne la consultation nationale lancée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) lors des Seconde Assises de la diplomatie parlementaire et de la coopération décentralisée en novembre 2025. L'objectif est de simplifier les démarches, de créer de nouveaux outils pour l'action extérieure locale et de mieux articuler les priorités territoriales avec la stratégie nationale. Parmi les cinq thématiques transversales retenues, la francophonie figure comme un axe prioritaire.

Pour la Région Île-de-France, cette évolution ouvre des opportunités concrètes : mieux valoriser son expertise territoriale française à l'international et bénéficier de dispositifs tels qu'un fonds de soutien au jumelage pour les petites communes, centré notamment sur la mobilité des jeunes.[2]



Assises du Quai d'Orsay - 18 novembre 2025

[1] Rozier H. (2017), "De la coopération décentralisée à l'action internationale des collectivités : un paradigme économique ?", Revue internationale des études du développement, 2017, p. 43-65

[De la coopération décentralisée à l'action internationale des collectivités : un paradigme économique ? | Cairn.info](https://www.cairn.info/De-la-cooperation-decentralisee-a-l-action-internationale-des-collectivites-un-paradigme-economique-2017-1.htm)

[2] [cr_long_- assises du 18.11.2025 cle43c266.pdf](https://www.cle43c266.pdf)

- **Les diasporas francophones connectées et mobilisables**

L'Île-de-France concentre de nombreuses populations issues de pays francophones, formant un réseau naturellement connecté à l'international. Grâce à leur double culture, ces diasporas facilitent l'acculturation, la compréhension des marchés et des codes culturels et professionnels locaux, et peuvent agir comme des facilitateurs économiques et diplomatiques. Mobilisables pour contribuer au développement économique, culturel et scientifique de leur pays d'origine, ces diasporas représentent un levier potentiel pour le développement régional et le renforcement du rayonnement francophone à l'international.

- **Menaces**

- **Economie, et numérique**

- **Difficultés de mobilité dans l'espace francophone**

Les contraintes liées à l'accès aux visas limitent les échanges éducatifs et économiques, freinant la circulation des talents, notamment des jeunes, comme elles empêchent de saisir des opportunités au sein de l'espace francophone.

- **La fracture numérique**

La fracture numérique limite l'accès aux ressources en ligne, en particulier dans les zones rurales et dans les systèmes éducatifs peu équipés. En Afrique subsaharienne, seulement 27 % de la population utilise les services d'internet mobile, ce qui restreint l'accès à l'information et aux opportunités éducatives et professionnelles. [1]

- **Fragilité économique de certains pays francophones**

La fragilité économique de certains pays francophones, notamment en Afrique subsaharienne, limite leurs capacités d'investissement, en particulier dans les domaines culturels et éducatifs. Cette situation freine le développement des échanges et des partenariats au sein de l'espace francophone, restreignant le potentiel de diffusion et de rayonnement du français dans ces régions.

[1] GSMA Intelligence, "The Mobile Economy Sub-Saharan Africa 2024", November 2024, GSMA [1] La mission French Tech <https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2024/10/The-State-of-Mobile-Internet-Connectivity-Report-Key-Findings-2024.pdf> [Grande Rencontre des Jeunes Entrepreneurs du Monde Francophone. Détail du dispositif au chapitre 2.3.2: "L'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) et les Rencontres du GREF".

3.2. Francophonie et inclusion

L'analyse qui suit concentre l'outil FFOM sur la place de la francophonie dans les politiques d'inclusion et de cohésion sociale de la Région Île-de-France.

Forces

- **Langue, culture et société**

- **Un écosystème francilien dense et structuré pour l'apprentissage du français**

L'Île-de-France dispose de nombreux acteurs pour l'apprentissage du français auprès des migrants, primo-arrivants et publics allophones. Les dispositifs FLE [1], FLI [2] et FLS [3] structurent l'offre en lien avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Ils sont complétés par un tissu associatif diversifié, des petites structures locales aux grandes associations nationales telles que la Croix-Rouge française ou le Secours populaire, ainsi que par des institutions reconnues comme l'Alliance Française et France Éducation internationale.

- **Diversité culturelle et linguistique comme levier d'inclusion et d'apprentissage du français**

La forte diversité culturelle et linguistique de la région, combinée à l'engagement associatif, crée un environnement favorable à la dynamisation de l'inclusion sociale et de l'apprentissage du français, renforçant le rayonnement francophone et le potentiel éducatif, culturel et économique de l'Île-de-France.

Opportunités

- **Le rôle des commerces de proximité dans l'inclusion francophone**

Les commerces de proximité, espaces quotidiens de rencontres et de diversité linguistique, constituent des lieux privilégiés pour favoriser l'inclusion et la valorisation de la langue française. Leur maillage dense contribue à renforcer la présence du français dans la vie locale et à soutenir les interactions interculturelles sur le territoire francilien.

- **La transition numérique et l'innovation pour l'apprentissage des langues**

Les progrès du numérique et de l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles perspectives pour l'apprentissage et la pratique des langues, grâce à des outils de traduction avancés et des plateformes éducatives innovantes. Ces technologies modernisent l'enseignement du français, y compris à l'international, et permettent de toucher un public plus large et diversifié, renforçant ainsi la diffusion et l'attractivité de la langue.

[1] Français Langue Étrangère

[2] Français Langue d'Intégration

[3] Français Langue Seconde

- **L'attachement des Français au cadre légal de la langue française**

La forte adhésion des Français au cadre légal, incarné par la loi Toubon, constitue un atout pour la promotion et la protection de la langue française. Près de 90 % jugent les dispositions de cette loi indispensables pour assurer l'égalité entre les citoyens et renforcer la cohésion nationale [1]. Ce soutien conforte la valeur sociale et symbolique du français dans les politiques publiques et l'action régionale en faveur de la francophonie.

- **Rayonnement institutionnel et culturel de la langue française**

La Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts constitue un véritable centre de rayonnement de la langue française, de son histoire, de sa culture et de son récit d'inclusion. Elle offre un lieu unique de valorisation de la Francophonie, favorisant à la fois l'éducation, la diplomatie culturelle et le dialogue interculturel. Par ses expositions, ses événements et ses partenariats, elle contribue à renforcer l'influence institutionnelle et symbolique de la langue française à l'échelle nationale et internationale.

Menaces

- **Langue, culture et société**

- **Les risques d'incompréhension liés à la notion "d'assimilation par la langue"**

La manière dont est souvent abordée la notion "d'assimilation par la langue" peut susciter des incompréhensions, lorsqu'elle est perçue comme un effacement de l'identité d'origine, et ainsi constituer un frein à l'apprentissage du français.

- **Repli communautaire**

Des parents non francophones restent souvent enfermés dans leur langue d'origine, limitant l'accès et l'usage du français, ce qui peut freiner non seulement leur intégration linguistique, mais aussi l'inclusion sociale, l'accès aux services et la participation à la vie économique et civique.

[1] cf. 1.2.1 Quelle perception ont les Français de leur langue ?

FFOM transversal : enjeux communs.

En complément de l'analyse FFOM consacrée au développement économique francophone et aux enjeux d'inclusion, cette partie est l'analyse transversale qui vise à identifier les facteurs communs structurant l'action de l'Île-de-France en faveur de la francophonie. Elle met en évidence des enjeux transversaux susceptibles d'influencer l'ensemble des politiques régionales concernées, en lien avec la francophonie.

Forces

- **La concentration institutionnelle et diplomatique francophone**

La région abrite de nombreuses institutions internationales et organisations francophones (OIF, TV5Monde, AUF...), ce qui facilite des partenariats institutionnels, diplomatiques, culturels et économiques autour de la langue française.

- **Le riche patrimoine francophone** : musées, bibliothèques, monuments, archives, scènes artistiques, ce qui offre un cadre commun à la promotion de la langue et de la culture française, ouverte sur le monde.

Faiblesses

- **Impact des difficultés linguistiques sur l'insertion socio-professionnelle**

Comme le note l'INSEE, « *À caractéristiques égales, le sentiment de surqualification dans le premier emploi occupé en France est plus fort parmi les immigrés qui ne parle pas le français* » [1]. Cette situation expose la Région Île-de-France, diverse par excellence, à un risque de sentiment d'exclusion professionnelle et sociale, au sein des populations d'immigrés diplômés, voire hautement diplômés.

[1] INSEE, " L'insertion des immigrés, de l'arrivée en France au premier emploi", Insee Première n°1717, novembre 2018

Opportunités

- **Le rôle de chef de file de la Région Île-de-France**

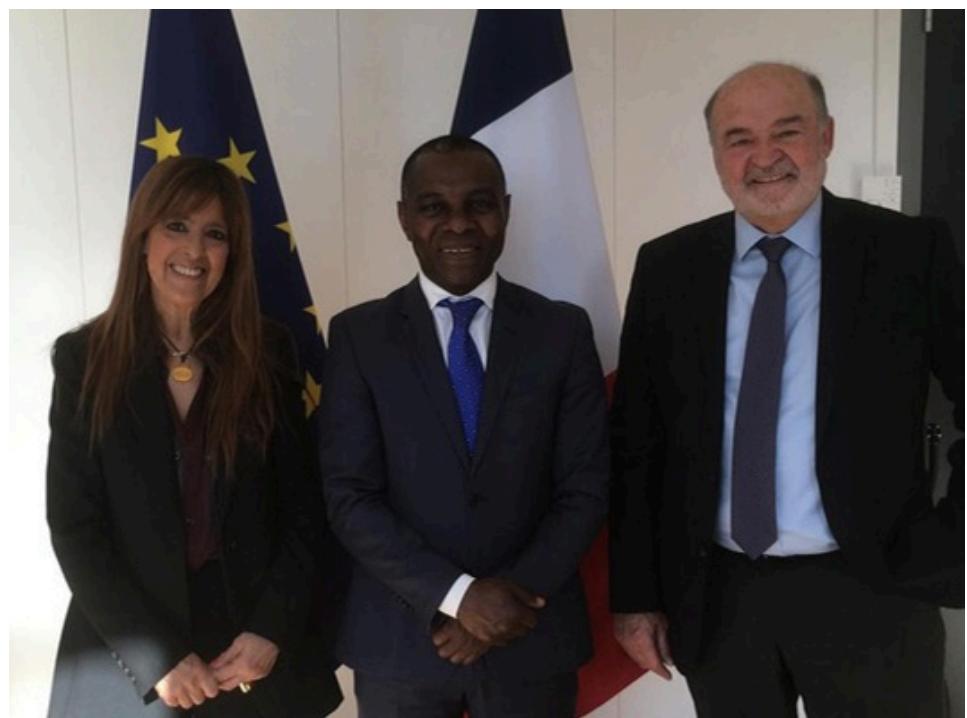
Le positionnement affirmé de la Région Île-de-France comme chef de file pour la francophonie constitue un fort levier stratégique. Il renforce la légitimité de la Région pour coordonner les acteurs territoriaux et s'appuyer sur les collectivités locales, permettant ainsi de structurer une dynamique francophone cohérente et partagée à l'échelle régionale.

- **La promotion du multilinguisme au niveau international**

La résolution de l'ONU sur le multilinguisme souligne que « *...le multilinguisme véritable favorise l'unité dans la diversité et sert l'entente, la tolérance et le dialogue...* » [1] . Cette reconnaissance internationale confirme que le multilinguisme contribue à l'inclusion, à la cohésion sociale et à l'ouverture culturelle. Il renforce le rôle de la francophonie comme vecteur de coopération et de dialogue international.

- **La mutualisation des moyens et la coopération État-territoires**

Par la voix de M. Thani Mohamed Soilihi, Ministre délégué chargé de la Francophonie et des partenariats internationaux, auditionné dans le cadre de cet Avis, l'État s'engage à collaborer avec les collectivités territoriales pour coordonner les actions francophones et mettre certains moyens à disposition. On peut considérer que, dans ce contexte, les contraintes budgétaires rendent particulièrement pertinentes la mutualisation des ressources et le renforcement de la coopération entre l'État et les territoires.



Ministère de la Francophonie et des partenariats internationaux, audition du Ministre délégué, Monsieur Thani Mohamed Soilihi, Samia Brahimi rapporteure, René Bertail président de la CAEAI, mercredi 5 mars 2025

[1] ONU, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 11 septembre 2017 71/328. Multilinguisme, [Document Viewer](#)

- **Le caractère transversal de la francophonie**

La francophonie, présente dans les domaines éducatif, culturel, économique, numérique, social et solidaire, est de fait transversale. Cette caractéristique facilite son intégration dans l'ensemble des politiques publiques de la Région et amplifie l'action francophone dans le territoire.

- **TV5Monde, un média au service du rayonnement de la francophonie**

TV5Monde constitue une force majeure pour la francophonie, en diffusant le français à l'échelle mondiale, en valorisant la diversité culturelle des territoires francophones et en soutenant l'éducation linguistique à travers des programmes éducatifs incluant l'enseignement du français. D'autres médias, comme RFI et France 24, participent également à ce rayonnement, renforçant l'influence et la visibilité de la francophonie des territoires.

- **Des dispositifs institutionnels au service des dynamiques territoriales francophones**

Des dispositifs opérationnels sont mobilisables pour soutenir les projets territoriaux francophones. Parmi eux, **l'AUF**, à travers le Programme international de mobilité et d'employabilité francophone (PIMEF)[1], **le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** avec le programme "Volontaires unis pour la Francophonie" [2], ainsi que la **Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)**, offrent aux collectivités territoriales des solutions de soutien à la mobilité, à l'engagement des jeunes et à la valorisation des initiatives francophones locales. Ces mécanismes constituent une opportunité majeure d'effet levier, permettant de structurer, coordonner et amplifier les projets territoriaux en faveur de la francophonie.

- **Le soutien institutionnel de l'OIF aux territoires francophones et les coopérations pluri-acteurs**

La Déclaration du XIXe Sommet de la Francophonie souligne l'importance de renforcer les coopérations pluri-acteurs pour soutenir la langue française et les initiatives locales :

" ...encourageons, à cette fin, les coopérations pluri-acteurs associant les États et gouvernements membres, les institutions et opérateurs de la Charte de la Francophonie, avec les acteurs économiques et la société civile ; "[1]

Cette orientation constitue un **soutien institutionnel fort à la francophonie des territoires**, en offrant un cadre politique et opérationnel favorisant la coordination des initiatives locales, la mobilisation de partenariats et la pérennité et l'efficacité des projets territoriaux francophones.

[1] Déclaration du XIXe Sommet de la Francophonie, 2024

Menaces

- **La domination croissante de l'anglais et la simplification par le numérique : un risque d'affaiblissement et de trivialisation du français**

La prédominance de l'anglais dans les échanges professionnels, la recherche scientifique et le commerce international, combinée à une forte tendance à la simplification linguistique, amplifiée par les usages numériques, fragilise l'usage du français et réduit son attractivité. La banalisation du "franglais", la diffusion d'anglicismes et la domination de l'anglais dans l'IA, les plateformes et les logiciels entraînent un appauvrissement de l'expression en français et renforcent la marginalisation de la langue dans les secteurs stratégiques. Ces dynamiques compliquent la promotion crédible de la francophonie et peuvent limiter les opportunités économiques, scientifiques et entrepreneuriales francophones.

- **Confrontation linguistique contre-productive**

La tendance à opposer le français à l'anglais constitue une erreur stratégique : cette approche entretient l'illusion d'une bataille perdue d'avance pour la francophonie et occulte le potentiel du multilinguisme, qui demeure un levier essentiel pour renforcer l'influence, l'attractivité et le rayonnement international du français, avec un impact possible sur le développement économique et culturel francophone.

- **La maîtrise insuffisante du français chez les immigrés : un frein à l'insertion professionnelle**

"Les immigrés les plus récemment arrivés peuvent maîtriser imparfaitement la langue française, ce qui constitue une difficulté pour occuper certains emplois"^[1] : c'est l'une des raisons du chômage des immigrés évoquée par l'Observatoire des inégalités. Selon les chiffres de l'Insee (données 2023), 11,2 % des immigrés sont au chômage contre 6,5 % des personnes nées en France sans ascendance migratoire. Cette situation constitue une menace pour l'inclusion sociale et économique, particulièrement dans une région comme l'Île-de-France, à forte diversité culturelle et migratoire.

- **Les difficultés à l'écrit et illettrisme : un frein structurel à l'inclusion et à l'emploi**

Selon l'Insee (2022), 10 % des adultes (18-64 ans) en France métropolitaine éprouvent des difficultés à l'écrit, et 4 % sont en situation d'illettrisme. ^[2]

Ces difficultés sont plus fréquentes parmi les personnes peu ou pas scolarisées en France. Elles entravent l'accès à l'emploi, la formation, l'autonomie administrative ou numérique, et peuvent aggraver les inégalités. ^[3] Cette fragilité constitue un risque pour l'inclusion sociale et professionnelle et la cohésion territoriale.

[1] ONU, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 11 septembre 2017 71/328. Multilinguisme, Document Viewer

[2] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8177068>

[3] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8659396>

3.3. Mesurabilité de la stratégie régionale

3.3.1 Les actions de la Région Île-de-France en faveur de la francophonie

Éducation, formation, jeunesse

- **La promotion de la littérature francophone auprès des lycéens**

La Région Île-de-France promeut la littérature francophone dans les lycées à travers des rencontres avec des auteurs, des « Leçons à voix haute », des clubs de lecture et le Prix littérature des lycéens d'Île-de-France [1]. Ainsi, 1 000 élèves sont impliqués chaque année pour découvrir et élire leurs auteurs francophones préférés.

Depuis 2016, la lecture est une priorité culturelle, soutenue également par la Quinzaine de la librairie et la distribution annuelle de 7 500 bons d'achat de livres, pour un montant d'environ 200 000 €. [2]

- **Le soutien à la mobilité des jeunes et la promotion de la francophonie**

La Région Île-de-France soutient la mobilité internationale des jeunes Franciliens grâce à des bourses pour stages et séjours d'études. Dans le cadre de la francophonie, elle a signé avec l'OFQJ une convention permettant aux 18-35 ans de réaliser des projets professionnels, entrepreneuriaux ou culturels au Québec, renforçant ainsi le rayonnement francophone à l'international. [3]

[1] [Top départ du Prix littéraire des lycéens d'Île-de-France 2025-2026](#)

[2] [Île-de-France : la région lance la 4e édition des Lectures à voix haute](#)

[3] <https://www.ofqj.org/conventions-territoriales/convention-region-ile-de-france>

- **La lutte contre l'illettrisme et le soutien à l'autonomie linguistique**

En France, 4 % des adultes (18-64 ans) ayant débuté leur scolarité dans le pays sont en situation d'illettrisme [1], ce qui souligne l'importance des dispositifs régionaux. La Région Île-de-France soutient les acteurs locaux qui mettent en place des initiatives de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à destination des Franciliens confrontés à l'illettrisme, via son programme « **Région Solidaire** ».

- **Le déploiement de l'application QUIOZ**, pour l'apprentissage du français, qui a été utilisée notamment pour les réfugiés ukrainiens mais aussi lors des JOP2024.

Culture, création et patrimoine

Le programme “ **Résidences d'écrivains** ” de la Région s'adresse aux auteurs, illustrateurs, traducteurs ou critiques littéraires, ainsi qu'aux structures franciliennes telles que lycées, CFA ou des lieux capables d'accompagner un projet littéraire. Il offre à l'auteur une bourse mensuelle de 2 400€ pour son travail de création. L'objectif est de permettre un travail d'écriture tout en développant des actions littéraires coconstruites avec les publics.

- **Soutien au cinéma et à la création audiovisuelle**

Depuis 2016, la Région accompagne près de 4 000 auteurs et projets via ses dispositifs d'aide, dont le **Fonds de soutien international**, favorisant la production et la circulation de films reflétant la diversité francophone. Elle accompagne aussi des jeunes artistes via le dispositif Fo RTE. [2]

- **Promotion de l'égalité femmes-hommes et valorisation culturelle**

La Région met en lumière l'engagement des Franciliennes à travers des initiatives telles que le “ **Prix Elles de France** ”, qui récompense des parcours féminins inspirants et contribue à renforcer la place des femmes dans le paysage culturel et citoyen. Organisée par la Région, cette distinction récompense les lauréates dans plusieurs catégories, dont la Création, où les spécificités de la culture française pourraient éventuellement être mises en avant. Décerné au moins jusqu'en 2023, le Prix Elles de France s'inscrit depuis 2018 dans les actions de la Région.



@Région Île-de-France/Hugues-Marie Duclos

[1] [Lutte contre l'illettrisme : les ressources en Île-de-France | Région Île-de-France](#)

[2] 2.3.1 Les principaux dispositifs et partenariats de la Région Île-de-France, en faveur de la francophonie [1] 2.3.1 Les principaux dispositifs et partenariats de la Région Île-de-France, en faveur de la francophonie

AVIS - La Francophonie, un levier stratégique pour l'action internationale de la Région Île-de-France et pour l'inclusion sur son territoire - 22 janvier 2026

Développement économique et innovation

- Des initiatives pour stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat au service de la francophonie, telles que l'outil SPRINT, valorisé lors des Rencontres francophones régionales, et le soutien à la création de start-up, y compris dans une perspective francophone. Ces actions visent à dynamiser l'écosystème entrepreneurial et les start-up francophones en Île-de-France.

Coopération internationale et francophonie institutionnelle

La Région Île-de-France mène une politique active de **coopération internationale et de promotion de la francophonie** à travers plusieurs initiatives :

- **Organisation des Premières Rencontres franciliennes de la Francophonie et participation au salon FrancoTech** en 2024, lors du XIXe Sommet de la Francophonie, sur le thème « Créer, innover et entreprendre en français », permettant de valoriser les start-up et talents francophones et de promouvoir l'innovation en langue française.
- **Partenariats avec des territoires francophones** : depuis 2016, développement de relations avec Casablanca-Settat, Grand Tunis, District d'Abidjan, Erevan (Arménie), Antananarivo (Madagascar), Beyrouth (Liban), Rufisque (Sénégal), Hanoï (Vietnam) et le Québec (nouvelle feuille de route 2023-2028).
- **Coopération décentralisée avec la Bavière** : depuis 2022, relance de l'enseignement du français et soutien aux échanges éducatifs et culturels, dans le cadre de la promotion de la francophonie.
- **Inclusion sociale, diversité et citoyenneté** : la Région Île-de-France conduit des actions de solidarité, d'intégration et de cohésion sociale, visant particulièrement les populations migrantes, réfugiées ou fragilisées. Elle s'appuie sur l'apprentissage du français, l'accès à la formation, l'accompagnement social et professionnel, ainsi que des activités culturelles et éducatives.

- **Parmi les dispositifs plus ou moins récents :**

- un parcours combinant apprentissage du français, activités socioculturelles et insertion professionnelle pour 270 réfugiés. [1]
- “**De la rencontre à la cohésion**”, une action d’accompagnement pour 2 100 habitants des quartiers populaires, à Bondy et aux Mureaux, incluant éducation, médiation et insertion sociale et professionnelle. [2]
- le dispositif “**Jeunesse et promesse républicaine**”, en faveur de la citoyenneté, de l’égalité des chances et de la vie associative. [3]
- la Région valorise également la diversité au sein de son administration qui compte une vingtaine de nationalités parmi les 10 000 agents.

Sciences, numérique et vulgarisation

- Des actions de vulgarisation scientifique tel l’appel à projet 2024 “**La science pour tous**”, à destination des jeunes et particulièrement des jeunes filles. Ce dispositif vise “à partager, avec et pour tous les Franciliens, les apports des sciences, à valoriser les filières scientifiques et techniques et à encourager le dialogue sciences-société et les sciences participatives”. [4]
- **Numérisation de l’apprentissage du français** : plateforme QUIOZ [5], contenus FLE basés sur l’IA et des vidéos interactives et podcasts.



Projet Sprint © Région Île-de-France

[1] Formation linguistique et intégration sociale pour 270 réfugiés | Région Île-de-France

[2] Accompagnement et intégration de 2100 habitants des quartiers populaires | Région Île-de-France

[3] Jeunesse et promesse républicaine | Région Île-de-France

[4] [La science pour tous - 2024 - projets ponctuels - Partage de la culture scientifique | Région Île-de-France](#)

[5] Utilisateurs : 205 000 en 2021 ([Centre Info, 2021](#)), 350 000 après enrichissement des contenus ([Région Île-de-France, 2022](#)), et plus de 500 000 avant fermeture en juin 2025 ([Région Île-de-France, 2025](#)).

3.3.2 Pilotage stratégique, gouvernance et moyens financiers

Comme décrit dans la partie précédente (3.3.1), la Région mène des **actions riches et variées en faveur de la francophonie**. Néanmoins, le pilotage de l'action régionale **ne s'appuie pas encore sur une vision d'ensemble pleinement structurée**, et le Comité francilien de la francophonie prévu en 2018 n'a pas été encore été mis en place, ce qui limite la coordination et le partage d'un cadre stratégique commun.

L'évaluation de l'efficacité des actions demeure complexe, en l'absence d'indicateurs, de tableaux de bord et de bilans publics, et l'approche sectorielle, principalement organisée par grands axes thématiques, réduit la cohérence et l'efficacité globale de la politique.

Bien que l'Article 2 de la délibération de 2018 en précise l'importance, le plaidoyer et la promotion de la Francophonie apparaissent relativement peu visibles.

En matière de moyens financiers, la part spécifiquement dédiée à la francophonie reste difficile à identifier, sans la présence d'une ligne budgétaire "francophonie".

Pilotage, gouvernance et moyens financiers

- La Région mène des actions riches et variées en faveur de la francophonie ;
- La mise en œuvre de la stratégie régionale pour la francophonie gagnerait à s'appuyer sur une vision d'ensemble mieux structurée et un cadre de pilotage dédié : le Comité francilien de la francophonie prévu n'ayant pas été mis en place, la coordination entre les acteurs franciliens de la francophonie, notamment économiques, ne repose pas encore sur des mécanismes établis ;
- L'appréciation de l'efficacité des actions engagées demeure complexe, en l'absence d'indicateurs, de tableaux de bord et de bilan global publié ;
- Le plaidoyer international de la Région pour la Francophonie apparaît relativement peu visible ;
- L'approche régionale demeure principalement organisée par axes thématiques, sans intégration pleinement transversale de la francophonie dans l'ensemble des politiques régionales ;
- La part spécifiquement dédiée à la francophonie reste difficile à identifier, sans la présence d'une ligne budgétaire "francophonie".

Synthèse de l'analyse globale FFOM

Pour offrir une lecture synthétique et hiérarchisée du diagnostic, les résultats des différentes analyses FFOM issus des volets thématiques de développement économique francophone et d'inclusion, du FFOM transversal et des éléments issus de l'esquisse de bilan de la stratégie régionale sont regroupés dans quatre tableaux successifs, un pour chaque dimension : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces.

Chaque tableau distingue les éléments transversaux, ainsi que les éléments spécifiques à chacun des deux axes principaux : développement économique francophone et inclusion. Cette organisation permet de visualiser clairement les facteurs partagés et les enjeux propres à chaque axe, tout en intégrant les enseignements de l'esquisse de bilan de la stratégie régionale.



Forces

- Concentration institutionnelle et diplomatique francophone
- Richesse et diversité des actions francophones
- Écosystème régional internationalisé
- Outils numériques et pédagogiques innovants
- Coopérations internationales structurées
- Prise en compte des jeunes dans les actions francophones
- Le riche patrimoine francophone
- La possibilité de structurer une politique francophone lisible et coordonnée à partir des initiatives existantes

- Un pôle économique et technologique de premier plan en Europe
- Une attractivité internationale reconnue
- Un vivier de talents d'envergure mondiale
- Une région francophone par excellence : un avantage compétitif et un facteur de rayonnement international pour l'Île-de-France
- Une connectivité et une accessibilité exceptionnelles
- Une place mondiale du tourisme et des grands événements professionnels
- L'ensemble des dispositifs de la Région Île-de-France en faveur de la francophonie économique
- Les partenariats historiques et stratégiques avec des régions francophones du monde

- Un écosystème francilien dense et structuré pour l'apprentissage du français
- La diversité culturelle et linguistique comme levier d'inclusion et d'apprentissage du français

■ Forces transversales

■ Forces qui participent particulièrement au développement économique francophone

■ Forces qui participent particulièrement à l'inclusion des populations d'origine étrangères en Région Île-de-France

Faiblesses

- L'absence du Comité francilien de la francophonie
- L'absence de bilan consolidé de la stratégie de 2018
- L'absence d'indicateurs et d'outils de suivi
- L'approche, qui semble plus sectorielle que transversale
- L'absence d'une ligne budgétaire francophonie
- Le plaidoyer international en faveur de la Francophonie, peu visible

- La concurrence avec les projets contribuant à atteindre les ODD
- Les coopérations économiques limitées, avec les acteurs économiques du territoire

■ Faiblesses transversales

■ Faiblesses pour le développement économique francophone

Opportunités

- Le caractère transversal de la francophonie
- Le rôle de chef de file de la Région Île-de-France
- La promotion du multilinguisme au niveau international
- TV5Monde, un média au service du rayonnement de la francophonie
- La mutualisation des moyens et la coopération État-territoires
- Des dispositifs institutionnels au service des dynamiques territoriales francophones
- Le soutien institutionnel de l'OIF aux territoires francophones et coopérations pluri-acteurs
- La capacité de mobilisation des diasporas et des réseaux internationaux pour soutenir le rayonnement et les échanges
- La possibilité de capitaliser sur les dynamiques de coopération internationale déjà établies

- La stratégie nationale de souveraineté numérique : une opportunité stratégique pour renforcer le rôle de l'Île-de-France dans le numérique francophone
- Le vaste marché numérique en Afrique francophone à l'horizon 2030
- Les initiatives qui favorisent l'engagement des jeunes entrepreneurs francophones
- Les potentiels partenariats internationaux francophones
- Le dynamisme des acteurs francophones régionaux et nationaux
- La coopération décentralisée : un levier d'influence et de croissance francophone
- Le renforcement du rôle des collectivités territoriales dans la diplomatie et la coopération francophone
- Les diasporas francophones connectées et mobilisables

- Le rôle des commerces de proximité dans l'inclusion francophone
- La transition numérique et l'innovation pour l'apprentissage des langues
- L'attachement des Français au cadre légal de la langue française
- Le rayonnement institutionnel et culturel de la langue française

■ Opportunités transversales

■ Opportunités pour le développement économique francophone

■ Opportunités pour l'inclusion des populations d'origine étrangères en Région Île-de-France

Menaces

- La domination croissante de l'anglais et la simplification par le numérique : un risque d'affaiblissement et de trivialisation du français
- La confrontation linguistique contre-productive
- La maîtrise insuffisante du français chez les immigrés : un frein à l'insertion professionnelle
- Les difficultés à l'écrit et l'illettrisme : un frein structurel à l'inclusion et à l'emploi
- Le risque de relégation du sujet de la francophonie, faute de pilotage clair ou de priorisation politique ou budgétaire
- La dispersion des actions conduisant à une perte de lisibilité globale
- L'écart entre les ambitions affichées et les moyens mis en place

- Les difficultés de mobilité dans l'espace francophone
- La fracture numérique
- La fragilité économique de certains pays francophones

- Les risques d'incompréhension liés à la notion d'"assimilation par la langue"
- Le repli communautaire qui peut fragiliser l'inclusion par la langue française

■ Menaces transversales

■ Menaces pour le développement économique francophone

■ Menaces pour l'inclusion des populations d'origine étrangères en Région Île-de-France

L'analyse FFOM souligne la richesse et la diversité du tissu francophone de l'Île-de-France, mais aussi les limites liées à l'absence de pilotage clair et de coordination transversale. La Région dispose de nombreuses opportunités pour renforcer son rayonnement et mobiliser ses ressources, tout en devant anticiper les menaces pouvant réduire l'impact de ses actions. Les recommandations qui suivent visent à renforcer la cohérence stratégique de la politique francophone, particulièrement comme levier de son action internationale et d'inclusion sur le territoire.

Recommandations

Recommandations

1. Impulser et coordonner un réseau économique francophone international depuis l'Île-de-France
2. Mettre en place le Comité francilien pour la Francophonie
3. Impulser un "Programme Français Langue-Pivot"
4. Soutenir l'émergence d'un réseau européen des territoires francophones : un levier de puissance douce et de souveraineté
5. Mobiliser la jeunesse, notamment les jeunes actifs autour du récit francophone
6. Faire de la Région Île-de-France un relais territorial de la Francophonie
7. Susciter l'envie d'apprendre le français par des expériences immersives innovantes
8. Plaider pour la facilitation de visas de circulation dans l'espace francophone
9. Mutualiser les moyens et agir ensemble pour maximiser l'impact francophone
10. Sécuriser la francophonie des territoires au-delà des turbulences diplomatiques
11. Renforcer la visibilité et la cohérence de la politique francophone régionale en développant une stratégie de communication dédiée et partenariale
12. Aider à repenser l'apprentissage du français pour les nouveaux arrivants
13. Renforcer l'apprentissage des langues grâce à une offre mobile gratuite inspirée du modèle QIOZ
14. Soutenir l'investissement dans l'IA française et européenne
15. Valoriser le droit français comme socle commun et levier de coopération francophone
16. Faciliter le dialogue multilingue grâce aux outils de traduction innovants, soutenus par des partenariats ciblés
17. Promouvoir une francophonie scientifique moderne, centrée sur les mathématiques et leurs usages contemporains
18. Impliquer la diaspora francophone d'Île-de-France, comme levier de développement économique international
19. Saisir l'opportunité des demandes de Rayfoun (Liban) et de la Vallée d'Aoste (Italie) pour élargir les partenariats de coopération décentralisée
20. Faire de l'Île-de-France un écosystème francophone d'innovation en logiciel libre

Recommandations détaillées par théme

1. Langues, Multilinguisme et Inclusion

- **Aider à repenser l'apprentissage du français pour les nouveaux arrivants**

Convaincre de la nécessité et du potentiel que représente la maîtrise de la langue française pour un nouvel arrivant : un levier d'égalité des chances, d'accès aux droits, aux codes sociaux, aux valeurs républicaines, à la citoyenneté, et à la beauté par la culture dont le verbe et la littérature francophone.

- **Faciliter le dialogue multilingue grâce aux outils de traduction innovants, soutenus par des partenariats ciblés**

Déployer des outils de traduction innovants, notamment ceux fondés sur l'intelligence artificielle, afin d'améliorer le dialogue dans un environnement multilingue.

Des partenariats institutionnels, éducatifs et culturels viendraient soutenir cette démarche pour faciliter les échanges et l'accès aux services, et les rendre plus inclusifs pour les publics non francophones.

- **Renforcer l'apprentissage des langues grâce à une offre mobile gratuite inspirée du modèle QIOZ**

Le téléphone mobile, largement répandu et accessible à tous, y compris aux nouveaux arrivants et aux publics modestes, constitue un levier efficace pour promouvoir le plurilinguisme, l'inclusion sociale et culturelle ainsi que l'usage concret des langues au quotidien.

S'inspirer du succès de la plateforme régionale QIOZ pour développer une application gratuite et inclusive, favorisant le rayonnement francophone et l'accès aux contenus éducatifs et culturels dans toute l'Île-de-France, en cohérence avec la stratégie régionale de 2018 de promotion du multilinguisme.

- **Susciter l'envie d'apprendre le français par des expériences immersives innovantes**

Susciter l'envie d'apprendre le français en proposant des expériences immersives dans des lieux francophones emblématiques, notamment la Cité internationale de la langue française, qui offre une expérience culturelle, pédagogique et interactive unique.

Cette démarche pourrait être étendue non seulement à l'implication de l'Académie française mais aussi à celle d'autres institutions culturelles et éducatives, ainsi qu'à celle des espaces du quotidien comme les commerces de proximité, les espaces publics et les lieux de sociabilité.

L'objectif est de faire apprendre le français mais aussi qu'il soit vécu, partagé et réinventé dans la vie quotidienne, contribuant ainsi au rayonnement et à l'innovation francophones.

- **Impulser un "Programme Français Langue-pivot"**

Impulser un "Programme Français Langue-pivot" visant à positionner le français comme langue commune dans le contexte de multilinguisme francilien, afin de renforcer son rôle dans l'intégration et l'inclusion sociale.

Sa mise en oeuvre et son suivi doit s'envisager avec le soutien d'institutions régionales, nationales, culturelles ainsi que des acteurs associatifs et de la formation.

Ce programme ferait également du français un tremplin vers le plurilinguisme, en facilitant l'accès à d'autres langues, en mobilisant les compétences linguistiques des habitants et en ouvrant l'accès à l'espace francophone mondial. Il contribuerait ainsi à valoriser à la fois le français et les langues d'origine, tout en générant des opportunités éducatives, culturelles et sociales pour la Région.



Cité internationale

2. Innovation, Numérique et Économie

• **Impulser et coordonner un réseau économique francophone depuis l'Île-de-France**

Prendre l'initiative et assumer le rôle de chef de file dans la création d'un **réseau économique francophone fédérateur**, rassemblant entreprises, institutions et acteurs clés, ouvert aux nouveaux entrants francophones ou francophiles.

1. Structurer et coordonner l'écosystème francilien

- Fédérer entreprises, clusters, incubateurs, CCI et collectivités engagées à l'international.
- Mutualiser et coordonner les initiatives existantes via un comité opérationnel.
- Rendre le réseau visible et accessible via une plateforme centralisée d'informations et d'opportunités.

2. Mobiliser le réseau comme levier de développement économique

- Stimuler les échanges : missions économiques, rencontres B2B, salons internationaux.
- Favoriser l'insertion et l'innovation : mentorat, stages internationaux, projets collaboratifs.
- Renforcer la coopération régionale : projets conjoints avec CCI et acteurs économiques.
- Valoriser les succès francophones et encourager la visibilité internationale de l'économie francophone.

• **Soutenir l'investissement dans l'IA française et européenne**

Promouvoir le développement d'IA françaises et européennes pour renforcer la souveraineté numérique et culturelle de l'Europe, en soutenant les initiatives des acteurs publics et privés dans la recherche, l'innovation et la mise en œuvre de ces technologies.

Ces initiatives permettraient de réduire la dépendance aux technologies américaines, de limiter les biais linguistiques et culturels, et de stimuler un écosystème technologique européen compétitif et inclusif

- **Mobiliser la jeunesse, notamment les jeunes actifs autour du récit francophone**

Sensibiliser les lycéens et jeunes actifs au récit francophone, en soutenant des initiatives de programmes interactifs et créatifs favorisant la créativité, l'innovation et l'employabilité. Ces initiatives, intégrées aux programmes d'orientation ou organisées en partenariat avec des acteurs francophones, pourraient prendre la forme de laboratoires créatifs, défis d'innovation, missions collaboratives ou mentorat participatif, afin de renforcer l'identité culturelle francophone tout en stimulant les vocations professionnelles des jeunes.

- **Plaider pour la facilitation de visas de circulation dans l'espace francophone**

Faciliter la mobilité et l'accueil des universitaires, artistes, chercheurs, étudiants, entrepreneurs et acteurs économiques au sein de l'espace francophone, en soutenant la mise en place de dispositifs de visas de circulation ou de simplification administrative. Cette mesure renforcerait les échanges, la coopération scientifique et culturelle, ainsi que le développement de partenariats économiques francophones.

- **Faire de l'Île-de-France un écosystème francophone d'innovation en logiciel libre**

Soutenir les initiatives portées par les start-up, centres de recherche, pôles de compétitivité, associations et collectivités francophones afin de faire de l'Île-de-France un écosystème francophone d'innovation en logiciel libre.

Cette initiative s'appuierait sur des partenariats renforcés, des financements ciblés et des programmes de formation et de communication, afin de promouvoir l'excellence technologique, encourager l'innovation ouverte et inclusive, et accroître la visibilité internationale de la francophonie dans le numérique.

3. Relations internationales et coopération

• **Faire de la Région Île-de-France un relais territorial de la Francophonie**

La Région Île-de-France, en sa qualité de chef de file pour la francophonie et forte de ses atouts, devrait se placer en position de relais territorial de l'action institutionnelle, particulièrement des orientations de l'OIF, en impulsant des initiatives concrètes et visibles articulant les ambitions globales des États membres de l'OIF avec les dynamiques locales du territoire.

En consolidant cette fonction d'interface, la Région renforcerait son rayonnement européen et international, tout en confortant son attractivité et en illustrant le rôle qu'elle peut jouer dans la mise en œuvre des grandes stratégies francophones.

• **Mutualiser les moyens et agir ensemble pour maximiser l'impact francophone**

La Région Île-de-France devrait renforcer sa coopération avec l'État et des territoires francophones stratégiques, tout en s'inspirant des expériences francophones réussies en France et à l'international. Des modèles comme "les Communautés francophones accueillantes au Canada" offrent des pratiques inspirantes pour l'accueil des francophones, la promotion du multilinguisme et la valorisation des langues locales. En impulsant des initiatives de mutualisation des ressources et d'échanges de bonnes pratiques, la Région peut renforcer sa politique francophone, la rendre plus efficace et amplifier le rayonnement et l'impact de ses actions, malgré les contraintes budgétaires.

• **Sécuriser la francophonie des territoires au-delà des turbulences diplomatiques.**

La Région Île-de-France doit garantir la continuité de la francophonie locale et territoriale, même en cas de tensions ou de crises au niveau institutionnel de la Francophonie. Pour cela, elle peut s'appuyer sur un large réseau d'acteurs: société civile organisée, diasporas, associations, entreprises et sur des partenaires stratégiques tels que la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) ou la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF), réseau économique non étatique actif dans de nombreux pays et capable de maintenir le dialogue grâce à ses dispositifs structurants.

En combinant ces appuis avec d'autres dispositifs et initiatives complémentaires, la Région contribuerait à faire vivre la francophonie des territoires, à assurer la résilience des projets et à sécuriser les partenariats malgré les turbulences diplomatiques.

- **Impliquer les diasporas francophones d'Île-de-France, comme levier de développement économique international.**

La Région Île-de-France devrait s'appuyer sur ses diasporas francophones, riches et nombreuses, comme acteurs stratégiques de son développement économique international. En valorisant leurs réseaux, leur double culture et leur engagement à contribuer au développement de leurs pays d'origine, la Région peut faciliter les échanges commerciaux, renforcer la confiance entre partenaires et ouvrir de nouveaux marchés, tout en consolidant son rôle central sur le plan économique et culturel francophone.

- **Soutenir l'émergence d'un réseau européen des territoires francophones : un levier de puissance douce et de souveraineté**

La Région Île-de-France pourrait être l'acteur moteur de la francophonie des territoires européens, en impulsant la création d'un réseau rassemblant les régions et collectivités francophones européennes : France, Belgique (Wallonie et Bruxelles-Capitale), Suisse (cantons francophones), Luxembourg, Monaco, Vallée d'Aoste en Italie.

Dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques et une concurrence accrue des puissances mondiales, ce réseau constituerait un levier de puissance douce et de souveraineté européenne, permettant de renforcer l'influence culturelle et économique de l'Europe, de mettre en commun les initiatives territoriales, de valoriser le rôle des territoires dans le rayonnement de la francophonie, et de promouvoir le partage de valeurs communes : liberté, démocratie, égalité des droits, solidarité, humanisme et paix.

- **Saisir l'opportunité des demandes de Rayfoun (Liban) et de la Vallée d'Aoste (Italie) pour élargir les partenariats de coopération décentralisée**

La Région Île-de-France pourrait élargir ses partenariats de coopération décentralisée en réponse aux demandes formulées par deux territoires francophones auditionnés.

- **Rayfoun (Liban)**

La municipalité souhaite développer une bibliothèque francophone ou une Maison de la francophonie, un jumelage avec une commune francilienne, ainsi que des projets culturels et éducatifs favorisant l'inclusion et le rayonnement de la francophonie.

- **Vallée d'Aoste (Italie)**

Les initiatives portent sur l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste, pour promouvoir la langue et la culture françaises, et le "Liceo Linguistico Courmayeur", pour développer des partenariats éducatifs internationaux et des échanges immersifs.

Ces partenariats permettraient à la Région, comme acteur moteur de la francophonie des territoires, de soutenir des initiatives locales renforçant la francophonie comme levier de cohésion sociale, éducative et culturelle : pour Rayfoun, en conjuguant aide matérielle et promotion de la francophonie, et pour la Vallée d'Aoste, en dynamisant leurs initiatives éducatives et culturelles.

- **Valoriser le droit français comme socle commun et levier de coopération francophone.**

La Région Île-de-France pourrait avoir le rôle de pôle d'accueil et de formation pour les juristes francophones, en s'appuyant sur ses institutions académiques et judiciaires. En promouvant le droit français comme patrimoine partagé et facteur de sécurité juridique, elle consoliderait son attractivité économique et son rayonnement institutionnel dans l'espace francophone.

4. Gouvernance, communication et coordination

• Mettre en place le Comité francilien pour la Francophonie

Il est recommandé de mettre en place le Comité francilien pour la Francophonie, conformément à l'article 3 de la délibération n° CR-2018-041 « Stratégie régionale pour la francophonie ». Ce Comité, réunissant les collectivités locales engagées, aurait pour rôle de coordonner, recenser et mutualiser les initiatives francophones afin de maximiser leur impact. Le Ceser recommande en outre de confier au Comité l'évaluation annuelle de la stratégie régionale à l'aide d'indicateurs significatifs et mesurables, et de renforcer cette coordination en mission transversale au sein de l'administration régionale, comme prévu par la délibération du Conseil régional de 2018.

• Renforcer la cohérence, la coordination et la visibilité de la politique francophone régionale

Pour renforcer l'efficacité de sa stratégie francophone, la Région Île-de-France doit s'assurer que ses actions soient clairement communiquées, coordonnées et valorisées, afin de rendre visibles les initiatives locales et de reconnaître l'implication de tous les acteurs dans le rayonnement de la francophonie sur le territoire.

- **Renforcer la communication institutionnelle et opérationnelle** autour de la stratégie francophone, tant sur les actions déjà engagées que sur celles à venir, pour mieux faire connaître l'engagement régional ;
- **Structurer une stratégie de communication multicanal dédiée** (site web, réseaux sociaux, participation à des événements nationaux et internationaux) afin de valoriser la francophonie en Île-de-France ;
- **Valoriser les acteurs locaux et de terrain** : collectivités, associations et plus largement, l'ensemble des acteurs francophones publics et privés du territoire, en mettant en lumière leurs initiatives et leur contribution à la dynamique francophone.

5. Rayonnement scientifique francophone

- Promouvoir une francophonie scientifique moderne, centrée sur les mathématiques et leurs usages contemporains

Inscrire un axe dédié aux mathématiques dans les événements scientifiques et culturels soutenus par la Région, en **valorisant leurs usages contemporains et leur rôle dans le renouvellement de l'image de la francophonie, et en mobilisant les acteurs scientifiques, éducatifs et culturels pour assurer sa mise en œuvre.**

Cet axe permettrait de renforcer le rayonnement scientifique francophone, de favoriser les coopérations et de susciter des vocations auprès des jeunes, particulièrement chez les jeunes filles, en mettant en avant des parcours et des modèles inspirants et accessibles. Cela contribuerait ainsi à l'attractivité et à l'internationalisation de la francophonie depuis l'Île-de-France.

Liste des membres de la commission

Ancienne commission Affaires européennes et action internationale.

Président : René BERTAIL

Rapporteure : Samia BRAHIMI

AUZIERE Philippe

BAEHREL Sylvaine

BALAZOT Catherine

BARROIS Sophie

BERTAIL René

BRAHIMI Samia

BRIALLART Patrick

CLERICI Christine

DE MARGUERYE Claire

FAUCHER Jean-Pierre

FIBLEUIL Eric

FORTI Eric

FURE Patrice

GANCHOU HÈLÈNE

GANILSY Karen

GELPE Eric

GRIMALDI Thierry

LECULEE Annie

LEPERE Pascal

MESLEM Suzanne

NOTIS Marie-HÈLÈNE

OGHLY Marie-Christine

PAGNIER Laurent

TROUILLET Pierre

VAVASSEUR Sean

Chargé de mission : Jean-Philippe MALLÉ

Liste des membres de la commission

Commission Finances, Budget, Fonds européens et Affaires internationales.

Président : Jacques BORENSZTEJN

Rapporteure : Samia BRAHIMI

AFANYAN-POULHAZAN Cécile

ARACIL Patrick

BAMA Wiam

BARROIS Sophie

BERTAIL RenÈ

BORENSZTEJN Jacques

BOULANGER-REIJNEN Claude

BRAHIMI Samia

BRETON Raphaël

BRIALLART Patrick

CLERICI Christine

COHEN-HADAD Bernard

DADOU-WILLMANN Claire

ETTERSPERGER Julien

FIBLEUIL Eric

FORTI Eric

FREMIN Odile

FURE Patrice

GANCHOU Hélène

GASMI Karim

GRANDCHAMP Marie-Odile

GREFFIN Damien

HADJIPANAYOTOU Antony

MAHIEU Fabienne

MORANDI Jean-marc

OUDART Marie-Christine

RAINFRAY Lionnel

SALLEM Ryadh

SAMASSI Mamourou

THOMAZEAU Odile

TROUILLET Pierre

Chargé de mission : Jean-Philippe MALLÉ

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui, en partageant leur expertise, ont contribué à la réflexion du Ceser Île-de-France. Les qualités et fonctions des personnes citées le sont au moment de leur audition par la commission.

- **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**
 - M. Thani Mohamed SOILIHI, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de la francophonie et des partenariats internationaux
- **Assemblée nationale**
 - M. Pouria AMIRSHAH, député de Paris
- **Région Île-de-France**
 - M. Stéphane BEAUDET, vice-président chargé de l'Action internationale, des coopérations décentralisées, du développement solidaire et de l'Aide humanitaire
 - Mme Anne-Louise MESADIEU, ambassadrice de la Région Île-de-France, déléguée spéciale aux relations diplomatiques de la Région Île-de-France (accompagnée de M. Cédric GUYON-LAVOCAT, directeur des Stratégies européennes de la Région Île-de-France).
- **Mairie de RAYFOUN (Liban)**
 - M. Elias SFEIR, maire (accompagné par Mme Patricia SFEIR, membre de la municipalité de Rayfoun, chargée des activités culturelles).
- **Institut Paris Région**
 - M. Eric HUYBRECHTS, chef du service International
- **Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France**
 - M. Dominique RESTINO, Président
 - M. Pierre MONGRUE, Directeur général adjoint pour l'international
 - Mme Estelle GILLOT-VALET, Déléguée générale de la CPCCAF (Conférence permanente des chambres consulaires et organisations intermédiaires africaines et francophones)
- **Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne**
 - M. Jean-Charles HERRENSCHMIDT, Président
 - M. Dominique CHARNEAU, directeur général
 - M. Alain BEAUMONT, directeur Entreprises et Territoires
 - M. Fehd BENSAÏD, directeur de l'UTEC, école de la CCI/77)

- **Département de Seine-Saint-Denis**
 - Mme Linda NAÏLI, cheffe du service International au Département de Seine-Saint-Denis Mme Anaïs BOUTARD, directrice de la délégation biennale interculturelle et campus francophone du Département de Seine-Saint-Denis.
- **Institut Paris Région**
 - M. Eric HUYBRECHTS, chef du service international.
- **Cité internationale de la langue française (Villers-Cotterêts)**
 - M. Paul RONDIN, directeur
- **TV 5 Monde**
 - M. Laurent CAGNA, directeur des relations institutionnelles
- **Francophonie sans frontières**
 - M. Ronan DUMAS-LABBE, président

Entretiens hors auditions, avec la rapporteure, et participation à des évènements

- **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**

Jean-Noël BARROT, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, pour son invitation officielle à la Deuxième édition des Assises de la diplomatie parlementaire et de la coopération décentralisée.

- **Assemblée Nationale**

M. Bruno FUCHS, député, Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ancien Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), pour son éclairage sur le rôle de la diplomatie parlementaire dans l'espace francophone.

- **Région d'Aoste (Italie)**

Mme Christine VALETON, Présidente de l'Alliance Française (Alliance valdôtaine) et M. Franco COSSARD, Proviseur du Lycée linguistique de Courmayeur (Liceo Linguistico di Courmayeur), pour les riches échanges sur leurs actions et leurs ambitions, en faveur de la francophonie en région d'Aoste.

- **La Croix rouge**

Mme Pascale AUPY, enseignante bénévole FLE, et son étudiante Mme Philomina MARIYADAS.

Bibliographie

- **Présidence de la République**
 - Rapport à Monsieur le Président de la République (lettre de mission du 17 avril 2014) sur la Francophonie économique, 26 août 2014, M. Jacques ATTALI (rapporteur)
 - Parlement
 - Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, M. Jacques TOUBON, ministre de la Culture
 - Rapport 2025 au Parlement sur la langue française, délégation générale à la langue française et aux langues de France, M. Paul DE SINETY (délégué général)
- **Assemblée nationale**
 - Rapport d'information sur « La Francophonie : action culturelle, éducative et économique », 22 janvier 2014, M. Pouria AMIRSHAHI (rapporteur)
 - Rapport d'information sur « L'avenir de la Francophonie », 25 juin 2025, Mme Amélia LAKRAFI et M. Aurélien TACHE (rapporteurs)
- **Sénat**
 - Rapport d'information sur « la situation de la Francophonie à l'aube du 30^e anniversaire de la loi TOUBON », 2 octobre, 2024, Mme Catherine BELRHITI, M. Yan CHANTREL, M. Pierre-Antoine LEVI (rapporteurs)
- **Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**
 - Rapport d'enquête sur les politiques publiques en faveur de la jeunesse dans l'espace francophone, 2020
 - Déclaration de Villers-Cotterêts et de Paris par les Chefs d'Etat, XIX^e Sommet de la Francophonie, 4 et 5 octobre 2024
- **Région Ile-de-France**
 - Rapport et délibération du Conseil régional d'Ile-de-France n° CR 222-16 sur « une nouvelle stratégie internationale au service des Franciliens et du développement de notre territoire », 14 décembre 2016
 - Rapport et délibération du Conseil régional d'Ile-de-France n° CR 2018-041 sur la stratégie de la Région Ile-de-France pour la francophonie « L'Ile-de-France, territoire chef de file pour la francophonie », 20 septembre 2018
 - Avis n° 2020-13 du Ceser Ile-de-France portant « Evaluation de la stratégie de la Région Ile-de-France pour la francophonie », 15 octobre 2020, M. Bernard BRETON (rapporteur)